

Infos événements

Journal d'information - Printemps 2024



UNE NÉCESSITÉ, UNE OBLIGATION !



OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m en zone non urbaine (zones N,A,Au) du PLU en vigueur même si les travaux de débroussaillage s'étendent sur les propriétés voisines.

Sur la totalité de votre terrain, construit ou non si celui-ci se trouve en zone urbaine (zone U du PLU), ou si celui-ci fait partie d'un lotissement.

Dès le mois de février 2024, l'Office National des Forêts va effectuer des contrôles à nos côtés

Tout contrevenant à un non-débroussaillage s'expose a minima à :
- une amende forfaitaire de 135€ ; cette infraction est également passible d'une amende de classe 5 : 1500 €

www.levens.fr/infos-utiles - MAIRIE DE LEVENS - 04 93 91 61 16



REJOIGNEZ LA RESERVE CIVILE ET CITOYENNE !

Un engagement citoyen, bénévole et solidaire
pour la commune et les citoyens

On a besoin de vous !



REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE !

Dans la perspective de constituer une réserve communale de sécurité civile sur le territoire levensois, nous vous remercions d'adresser votre souhait d'en faire partie à la mairie de Levens.

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

La commune de Levens souhaite accueillir 2 jeunes en missions SNU

« Mettre en place et animer des activités dans la médiathèque à destination des enfants, des familles et des séniors ». Si un jeune SNU veut se proposer pour une autre mission, c'est avec grand plaisir qu'on étudiera sa demande.

Les candidatures sont ouvertes pour tous les jeunes, les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs et les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer de nouveaux liens, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Savoir + : c.faraut@mairie-levens.fr / 04 93 91 61 26 / <https://www.snu.gouv.fr/>



POUR MOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA FRANCE.

Rejoignez votre équipe du
Service National Universel

snu.gouv.fr

Mairie de Levens

• Accueil du public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

• Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

Agence du Moyen Pays REGIE EAU D'AZUR

Adresse

2458, route de la zone artisanale de la Grave
06510 CARROS

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Téléphone

09 69 36 05 06

(du lundi au vendredi, de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h)

Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82

En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devez utiliser ces mêmes numéros de téléphone 7j/7 - 24h/24

Nous écrire

REGIE EAU D'AZUR TSA 91114
06209 NICE CEDEX 3



SOMMAIRE

- L'Edito page 2
- Les temps forts page 3
- Le C.C.A.S page 15
- La Bibliothèque page 17
- La Galerie du Portal page 19
- La Maison Des Jeunes page 20
- Education page 21
- Centre de Loisirs page 24
- Sports & Associations page 26
- Les Travaux page 34
- Le Conseil municipal page 37
- Les Commémorations page 41
- Les Evènements en images page 42
- Histoire page 47
- L'Etat Civil page 49
- Hommages page 50
- L'Agenda page 52



Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie,
celle-ci est gratuite pour les particuliers.

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:

www.nicecotedazur.org/environnement



Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€



Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Ce numéro de printemps vous présente les évènements qui ont marqué les derniers mois et vous annonce ceux à venir prochainement.

Le programme estival n'apparaît pas entièrement, il est en cours de préparation ; vous serez informés par les réseaux sociaux et vous retrouverez les plaquettes à votre disposition dans les lieux habituels.

L'été sera animé et riche en évènements culturels et sportifs.

En vous promenant au fil des pages, vous vous imprégnez, avec plaisir, de ce dynamisme qui fait la force de notre village : des actions solidaires au service de différentes causes sous la houlette d'associations et du CCAS, des résultats sportifs qui portent haut les couleurs de Levens grâce aux entraîneurs souvent bénévoles, des enfants impliqués dans des projets innovants menés par les enseignants de nos écoles, par les équipes d'animation de notre Centre de Loisirs et notre Maison des Jeunes, par l'équipe de la Bibliothèque Municipale, des spectacles divers et variés, des expositions, des conférences...

Que ces personnes à la tête de ces actions soient remerciées chaleureusement !

Notre village accueille aussi de nouveaux commerçants à qui nous souhaitons la bienvenue et la réussite dans leur projet.

Merci à toutes et tous d'apporter votre participation, de quelle que manière que ce soit, petite, fréquente, ponctuelle, active, de soutien; c'est grâce à vous que Levens avance et rayonne.

« Plus que vivre à Levens, ensemble nous vivons Levens ».

Bonne lecture à vous !

Antoine Veran, votre maire.

Directeur de la publication: Antoine VERAN

Rédaction

Antoine Veran, Valérie Guido, Michèle Castells, Ghislaine Bicini, Régis Guillaume, Service Communication, S.I.V.O.M Val de Banquière, Grégory Pattyn, Lucile Rampi, Agis06, Franck Sainte-Martine

Photos

Ghislaine Bicini, Thierry Mieze, Régis Guillaume, Valérie Guido, Céline Faraut, Service Communication, Club Photo AMSL, ALSH, Franck Sainte-Martine, AGIS06, Département 06, Google images

Impression

RICCOBONO - 115, Chemin des Valettes 83490 Le Muy – imprimé en 2200 exemplaires

Les attributions

Bât A1 : 99% des logements ont été attribués à des personnes déjà domiciliées sur la commune ou en rapprochement familial (les grands parents vers les enfants et petits-enfants)

Bât A2 : logements attribués en mixité sociale à des jeunes ménages avec enfants et au bénéfice des salariés des entreprises (avec 65% de familles déjà domiciliées à Levens ou en rapprochement familial)



Les acteurs et partenaires financiers

La Commune de Levens, l'Etat, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Région PACA, l' Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur et la Banque des Territoires.

Cette réalisation immobilière répond très majoritairement et prioritairement aux demandes des habitants de Levens. C'est un projet réussi, bien pensé, dans la cohérence et la continuité des objectifs fixés par l'équipe municipale du maire Antoine Veran, dans sa majorité. Il était nécessaire et urgent :

- de répondre aux besoins réels des Levensois
- d'apporter des solutions à leurs problèmes de logement par une offre abordable, de qualité et diversifiée, sans se laisser enfermer dans une vision uniquement quantitative (obligation loi SRU)
- de prioriser le lien avec le territoire
- de favoriser la proximité logement/ travail et la proximité des familles constituant ainsi une entraide entre les générations.

Monsieur le Maire, Antoine Veran remercie très sincèrement les élus qui l'ont soutenu dans cette démarche solidaire et qui ont cru en ce projet, Monique Degrandi, Adjointe au Logement pour son investissement sans faille, les équipes administratives autour de Valérie Guido, Directrice Générale des Services de la mairie.



Madame B. 43 ans :

"Ayant trouvé un emploi à Levens, ce magnifique village pour lequel j'ai eu un coup de cœur, ce logement me permet de garder mon emploi et de pouvoir m'intégrer. J'ai été accueillie les bras ouverts et c'est pour moi un honneur d'être aujourd'hui une habitante de Levens. Un grand bravo, un grand merci. Une locataire heureuse d'occuper un logement neuf où il fait bon vivre "

Madame G. 67 ans :

"Une fois mes enfants grandis, et suite à mon veuvage, je me suis retrouvée seule dans un logement trop grand pour moi. Mes enfants étant sur Levens, j'ai demandé un logement plus adapté à mes besoins dans le cadre d'un rapprochement familial. J'ai pu ainsi trouver le logement idéal. Merci pour tout. J'en suis très reconnaissante "

"Cela faisait 44 ans que nous habitons en appartement à Levens. Nous y étions bien, comme en famille, avec notre voisin et nos propriétaires. Mais, à 89 et 90 ans, notre santé ne nous permet plus de gravir les 26 marches qui accèdent à notre domicile : chaque entrée et sortie étaient devenues de très difficiles épreuves, qui nous poussaient au confinement et ses désastreux effets. L'ascenseur qui nous amène à notre nouvel appartement, adapté aux conséquences de notre âge, est une délivrance. Le beau cadre de vie de ce quartier nouveau nous réjouit, nous nous y sentons choyés....pour les 20 prochaines années ! »

"La résidence des Traverses a été très bien pensée pour les séniors. L'appartement en lui-même est très fonctionnel, spacieux et vraiment joli. En plus, grâce à cette attribution, nous avons pu réaliser un rapprochement familial dans de belles conditions."

Madame R. 68 ans



Un grand jour que celui de l'inauguration de la Résidence des Traverses en ce samedi 21 octobre 2023 en présence de M. Philippe Loos, Secrétaire général, sous-préfet de Nice représentant le Préfet des Alpes-Maritimes M. Hugues Moutouh, Mme Noëlle Palazzetti Conseillère régionale représentant M. Renaud Muselier, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, M. Anthony Borré, Vice-Président de la Métropole représentant M. Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, M. Stéphane Dambrière, Président de Maison Familiale de Provence et M. Christian Abbes, son Directeur Général, M. Eric Pinatel Directeur Général d'Unicil, Mme Martine Corso Vice-Présidente du Comité régional d'Action Logement, Mme Claude Bertolino Directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur.

Pour répondre à la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) et la nécessaire construction de logements locatifs sociaux, dès 2009, la commune a procédé à l'acquisition de fonciers, sur le site, pour plus d'1.6 million d'€.

De longues années de travail, depuis 2014, semées d'embûches, de recours, de pétitions, de difficultés que nous avons surmontés pour arriver à la livraison de ce nouveau pôle d'activités de notre village.

Certains n'y ont pas cru, d'autres s'y sont opposés, mais peu importe...

La réalisation est là et, en ce jour ensoleillé d'inauguration, force est de constater, que les sourires étaient au rendez-vous. Sourires de bonheur et de soulagement pour les habitants encore en cours d'installation dans un logement neuf, moderne, adapté à leurs besoins et à leurs situations, situé dans l'îlot A !

Un rappel chronologique des faits

Premières études de faisabilité avec l'Etablissement Public Foncier Régional

Lancement des déclarations d'utilité publique pour la maîtrise du foncier du périmètre des Traverses début du projet 2017

obtention du permis de construire janvier 2019

démarrage des travaux septembre 2020

livraison des logements îlot C décembre 2022

livraison des logements locatifs îlot A octobre 2023



Le projet

Les 2 résidences Les Traverses se composent de 2 îlots aux formes urbaines diversifiées.

L'îlot C, livré en décembre 2022, comprend 52 logements en accession sociale à la propriété. (22 T2 ; 28 T3 ; 2 T4)

L'îlot A, livré en octobre 2023, propose 2 bâtiments collectifs en R+2 comprenant 52 logements locatifs sociaux ainsi que des locaux d'activités (commerces et services : pharmacie, cabinet paramédical, traiteur, salon de thé...) en rez de chaussée, en pied de structure, une placette, lieu de vie et de rencontre autour de la fontaine, formant une liaison conviviale entre les 2 bâtiments.

Ces deux bâtiments se déclinent ainsi : Bât A1 : 32 logements à vocation « seniors de + de 60 ans » dont 2 réservés à des personnes à mobilité réduite Bât A2 : 20 logements pour familles et actifs

**« Plus que vivre
à Levens, ensemble
nous vivons Levens »**

136 places de stationnement en rez-de-chaussée ou en sous-sol sont créées

**Des espaces verts communs sont aménagés en jardins partagés pour favoriser, ici aussi,
le lien social intergénérationnel**

INAUGURATION ALDI LEVENS

L'inauguration du magasin ALDI Levens s'est déroulée en présence d'invités par la marque, de Michèle Castells Maire-adjoint auprès d'Antoine Veran, retenu à Paris pour défendre les agriculteurs maralpains et la filière horticole auprès du Ministre de l'Agriculture, d'élus levensois et des communes voisines, des membres de l'équipe du magasin, autour de Messieurs Mochon, Directeur de la Région, Leonel Marques, Responsable des Ventes, Florian Caplat, Responsable de Secteur, Jean-François Cornillon, Directeur du magasin de Levens, Joseph Podvin Responsable Développement, Nicolas Bel et son épouse propriétaires des murs.

Le cocktail offert par l'enseigne et préparé par Sushi Levens a clôturé ce moment de convivialité.



Horaires d'ouverture :
Mardi au Samedi: 8h30 - 12h30 / 16h - 19h
Dimanche: 8h30 - 12h30

2 Avenue du Docteur Faraut
09 79 22 04 87

Restaurant asiatique
"SUSHI LEVENS". Traiteur, sur place ou à emporter

699 avenue du général de gaulle
09 82 68 64 74

horaires d'ouvertures : 10h-14h30 / 17h-21h30
Fermeture le mercredi.
www.sushi-levens.fr



Paul est l'heureux repreneur du Garage du Férion, qui devient par ailleurs une toute autre entité.

Le Garage du Férion devient : **ATELIER AUTOMOBILE DE LEVENS.**

Le garage s'occupera de vos véhicules toutes marques et vous proposera des prestations complètes pour l'entretien et la réparation de votre voiture.

1525 Avenue Général de Gaulle

04 93 79 81 59



L'établissement "Les Glaces de Lyly" est devenu "Les Gourmandises de Mimy".

Cyril et Émilie, les nouveaux propriétaires, sont prêts à vous accueillir

9 Place de la République

06 18 58 38 44

eliascyril1810@gmail.com



Restaurant des tennis

89 Route de Duranus

Pensez à réserver au 06 20 62 52 56

NOUVEAU

 **my Adventure**
Votre jeu d'exploration entre mer et montagne

Dès juin 2024
DÉCOUVREZ
Nice Côte D'azur
EN VOUS AMUSANT !

21 AVENTURES
entre mer et montagne !





Seulement **15€** Par jeu
(de 1 à 6 joueurs)

explorenicecotedazur.com

La ferme « Spiruline du Comté de Nice » a ouvert ses portes récemment à Levens (quartier de Porte Rouge) et vous offre la possibilité de trouver une spiruline artisanale et locale qui vous apportera le soleil et l'énergie de cet environnement maralpin d'exception.



Connaissez-vous la spiruline? Cette micro-algue aux propriétés étonnantes vous apportera tonus et vitalité. Reconnue depuis 1974 par l'ONU comme "meilleur aliment pour le futur", la spiruline vous apporte un taux record de protéines, des vitamines (A, E, B, K,...), des minéraux, (aliment le plus riche en fer,...), des acides gras essentiels, des antioxydants et d'incroyables pigments comme la phycocyanine dont les sportifs connaissent bien les bénéfices.

Cette micro-algue se cultive dans des bassins d'eau douce légèrement salée et enrichie en sels minéraux ; elle se développe grâce à la luminosité et la chaleur naturelle de la serre.



L'installation de la ferme s'inscrit dans une volonté de développer une production de spiruline paysanne à la fois performante et respectueuse de l'environnement.

Une installation performante qui se caractérise tout d'abord par une implantation cohérente des serres bien exposées et par la construction d'un atelier de mise en forme répondant aux normes alimentaires et au guide des bonnes pratiques.

Une intégration paysagère harmonieuse au site a, par ailleurs, été souhaitée en associant culture de spiruline et d'oliviers.

Culture écologique par excellence, la spiruline est un véritable puits de carbone (efficacité photosynthétique bien supérieure à celle des plantes) et ne nécessite que

très peu d'eau et d'énergie pour son développement. Cultivée sans aucun pesticide, herbicide ni fongicide, cette culture artisanale est totalement respectueuse de l'environnement. De plus, aucun additif ni conservateur n'y est ajouté. Cette méthode de production s'inscrit donc dans une logique de développement durable.

Après plusieurs années de développement du projet et création de la ferme, le premier bassin de culture est opérationnel depuis l'automne dernier et nous permet aujourd'hui de proposer une spiruline en paillettes, séchée à basse température.

Visite sur rendez-vous Lucile Rampi : 06 19 57 07 66

Plus d'infos sur : www.spiruline-comte-nice.fr

CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Férion est une communauté professionnelle de santé qui regroupe les principaux acteurs de santé du territoire .

La CPTS du Férion est active sur les communes de Levens, Duranus, Saint Blaise, La Roquette Sur Var, Saint Martin Du Var et Castagniers .

Les missions de notre CPTS sont les suivantes :

- ▶ Améliorer l'accès aux soins
- ▶ Faciliter l'accès au médecin traitant
- ▶ Améliorer la prise en charge des soins non programmés
- ▶ Organiser des parcours de santé pluriprofessionnels
- ▶ Développer des actions de prévention (notamment autour des axes suivants : cancer du sein , cancer utérin cancer colorectal vaccination, activité physique adaptée ...) gestion de crise sanitaire au niveau territorial
- ▶ Développer la qualité et la pertinence des soins
- ▶ Accompagner des projets portés par les professionnels de santé du territoire
- ▶ Accueillir les jeunes professionnels de santé en formation

Le Bureau



Docteur Grégory Pattyn
Médecin généraliste
Président



Docteur Sophie Hennecart
Pharmacienne
Vice-présidente



Docteur Sandrine Gommy-Pattyn
Médecin généraliste
Trésorière



Docteur Marine Berardo
Médecin généraliste
Secrétaire

Patricia Dutartre, infirmière, Julie Atlan ostéopathe et Emeline Perez, sage-femme, au sein de la maison de santé du Férion, vous proposent divers ateliers d'information autour de la périnatalité.

Ces ateliers sont conçus pour être très pratiques afin de favoriser la discussion, les échanges d'expériences et de répondre au mieux à vos besoins.

- L'atelier « Portage » vous permet de vous informer sur les bienfaits du portage, les règles de sécurité, ainsi que sur les possibilités qui s'offrent à vous en fonction de vos besoins.
- L'atelier « Santé » et environnement vous accompagne afin de créer un environnement sain et de réduire l'exposition de vos enfants Aux multiples polluants. 3 modules sont proposés :

- ❖ atelier participatif + projection débat sur le thème de l'eau
- ❖ atelier participatif et projection débat sur le thème de la santé liée à l'environnement immédiat
- ❖ atelier participatif sur l'alimentation : comment faire ses choix et lire les étiquettes

- L'atelier « Motricité » vous propose une information sur les différentes étapes de la motricité de l'enfant, de la naissance jusqu'à la Marche et de faire un point sur le mobilier de puériculture existant.
- L'atelier « Alimentation/Allaitement » vous permet de vous informer sur les différentes possibilités d'allaitement et sur les bases de la physiologie sur lesquelles vous pourrez vous appuyer pour de mener à bien votre projet.

L'ensemble de ces ateliers sont proposés gratuitement dans le cadre des services offerts par la CPTS

contactateliersferion@gmail.com

www.cptsduferion.com



Un restaurant récompensé !



Pour l'obtenir, le restaurateur doit respecter un cahier des charges qui mêle professionnalisme et qualifications du chef, traçabilité et saisonnalité des produits ou encore exigeance d'une cuisine entièrement faite maison. Un joli titre pour les établissements, autant qu'une garantie pour le client !

Et avec ce label, rien n'est acquis : il n'est valable que 4 ans. D'ici là, le restaurant peut tout à fait recevoir une visite de contrôle surprise. **Toutes nos félicitations ! Bon appétit à toutes et tous !**

Depuis le mois d'août, Chloé et Flavien chef du restaurant « Le Jardin » affichent sur la façade de leur restaurant le label « Maître Restaurateur ».

Le titre de « Maître Restaurateur » est la seule distinction décernée par l'État dans le secteur de la restauration traditionnelle aux professionnels qui s'engagent et garantissent une cuisine authentique.

A Levens, le restaurant du chef Flavien, installé rue de l'Escalada, a reçu ce titre en août. Il avait fait une demande afin d'obtenir cette distinction. Il vient tout juste de recevoir la plaque, qui s'affiche maintenant fièrement devant le restaurant.

Ce titre, créé en 2007, récompense les établissements qui font de la gastronomie maison.

Il aide à montrer auprès de la clientèle que, dans ce restaurant, on travaille des produits frais et de qualité.

Restaurant-Boutique Le Jardin
Rue de l'Escalada
06 67 87 23 48

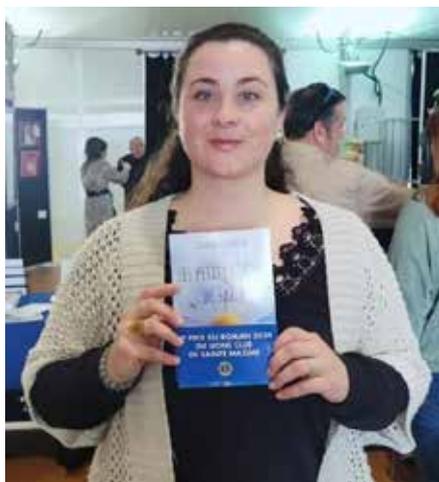


Grâce au dispositif MOU'VE (Mobilité OUverture Vers l'Emploi)



L'équipe d'experts-formateurs a su proposer une réponse pertinente à un jeune Levensois qui participera prochainement à une formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Stelo formation - 06
6 Place Auguste Blanqui 06000 Nice
04 93 62 52 16
contact.nice@stelo-formation.fr
<https://stelo-formation.fr/>



Récompense à une autrice levensoise



Le 17 février dernier, Gena Loren a eu le plaisir de participer au Festival du Livre de Sainte-Maxime. Durant cette belle journée, son 8ème roman "Les Petits Grains de Sable" s'est vu récompensé du 1er Prix du Roman 2024 du Lions Club de Sainte-Maxime, Comité organisateur de l'évènement en partenariat avec la commune de Sainte-Maxime. Une belle récompense au bout de 8 années d'écriture, pavées de doutes, de remises en question, de travail passionné, de recherches et d'heures interminables face à l'écran. Une récompense d'autant plus surprenante et savoureuse que Gena Loren est toujours autrice indépendante !

Intervention-Secours par l'équipe cynophile du SDIS 06 avec Nitro, chien levensois.

Régulièrement, l'équipe cynophile du SDIS 06 s'entraîne pour intervenir sur des scènes de « Décombres » ou « Recherche de personne égarée ».

Ce jour-là, la séance basée sur la recherche de personne égarée avait lieu à Gréolières afin de confronter les binômes « maîtres-chiens », dans des conditions hivernales, sur un autre terrain que celui pratiqué habituellement.

La scène de travail et de recherche est mise en place. Durant la séance, Nitro, le chien de Thibaud récemment validé, a mis quelques coups de nez en l'air et opéré un changement brusque de direction par rapport à l'axe de travail qui lui était proposé et où devait se trouver sa victime d'exercice. L'équipe dubitative mais interpellée par cette attitude suit le chien qui part, sûr de lui et, malgré une progression dans la neige rendue difficile par les dernières chutes abondantes dans le département, pour arriver sur un randonneur égaré, tombé dans la neige et visiblement en difficulté pour se dégager. La « victime » étonnée d'être secourue aussi vite sans avoir eu le temps d'appeler les secours a été sortie de ce mauvais pas.

Nitro, tout content d'avoir pris cette initiative, a trouvé son « joujou », des câlins en récompense, les félicitations de toute l'équipe cyno sous l'œil bienveillant et rempli de fierté de son maître !

Une journée bien remplie pour maîtres et chiens (entraînement et mise en situation réelle) menée par l'Adjudant-Chef Hervé Blanquart, Responsable de cette unité particulière où l'homme et l'animal sont en parfaite communion dans une relation de grande confiance.

L'apprentissage des chiens et leur perfectionnement demandent la réalisation d'exercices minutieusement cadrés avec un dosage affiné des difficultés, afin de les adapter au niveau du binôme. En cas d'erreur, cela peut entraîner un réapprentissage long et fastidieux.

L'activité cynophile demande des qualités d'écoute, d'observation, de rigueur et de grande patience, car il faut un à deux ans pour rendre le binôme « Maître – Chien » opérationnel. Les équipes cynotechniques du 06 sont opérationnelles et assurent une astreinte 24h/24 au service de nous toutes et tous.

Monsieur le Maire Antoine Veran tient à féliciter ces deux « administrés levensois », Nitro et Thibaud, sans oublier toute l'équipe cynotechnique du SDIS 06 autour de l'Adjudant-Chef Hervé Blanquart pour les actions menées avec dévouement.



En sa qualité de responsable du Bureau d'Information Touristique de Levens, Alexandre Ametis était présent à l'ancienne Gare du Sud, pour la présentation du plan d'action de l'Office de Tourisme Métropolitain qui regroupe toutes les observations ainsi que les démarches entreprises afin de s'adapter au mieux à l'évolution du secteur touristique.

Quels sont les axes de votre feuille de route Alexandre ?

Tout d'abord je tiens à saluer la venue de notre nouveau Directeur Général en la personne de Jean-Sébastien Martinez.

Les grandes lignes sont :

- L'harmonisation des bureaux d'informations
- Le renouvellement du fonds d'aide pour les associations
- L'amélioration de la répartition des flux tout le long de l'année
- La poursuite du développement d'un tourisme raisonné.

Concernant Levens, nous étudions la possibilité de créer une boutique et un point de recharge des cartes de Lignes d'Azur au sein du bureau d'information.

En complément de la boutique, nous commercialisons déjà Le French Riviera Pass matérialisé par une carte 24h, 48h ou 72h, pour composer un séjour sur-mesure, visiter les sites incontournables de la Côte d'Azur, profiter d'avantages exclusifs et de réductions sur un carnet d'adresses recommandé par l'Office de Tourisme.

A compter du mois de juin, un tout nouveau produit ! « My Adventure », un jeu d'aventure scénarisé dont vous êtes le héros ! À découvrir en famille, entre amis ou en équipe.



L'OTM NCA SE DOTE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



La mer, le littoral, les vallées, les montagnes et le soleil sont les caractéristiques incontestables du territoire Nice Côte d'Azur, clairement affichées au sein du nouveau logo de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM NCA).

Sous l'impulsion de Jean-Sébastien MARTINEZ, Directeur Général de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur, la nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur accompagnera désormais les nouvelles orientations stratégiques de Nice Côte d'Azur Tourisme, à savoir :

- une identité propre et commune à tout le territoire et ses atouts incontestables
- un tourisme 4 saisons
- un office de tourisme tourné vers les résidents et les visiteurs
- enfin, les couleurs « vert » et « bleu » marquent la volonté de l'OTM NCA de préserver durablement l'environnement et les ressources naturelles du territoire, en adoptant un comportement responsable.

Entre mer et montagne, Nice Côte d'Azur est une destination unique et multiple à la fois. Réputée pour la beauté de son bord de mer, son extraordinaire patrimoine, sa gastronomie, sa lumière et climat, Nice Côte d'Azur est aussi le site privilégié pour des vacances au grand air dans le moyen et haut pays, pour découvrir des villages pittoresques, des lacs, des forêts, des stations de montagne et des paysages paradisiaques... Toute la diversité et la verticalité mer/montagne, propres à ce territoire, sont dorénavant explicitement incarnées par cette nouvelle identité visuelle.

La marque "Explore Nice Côte d'Azur" est une magnifique invitation à découvrir ou à redécouvrir le territoire métropolitain et son extraordinaire palette de paysages et d'activités.



Cette identité visuelle est également déclinée pour chacune des communes du territoire et chaque Bureau d'Information Touristique sous le giron de l'OTM NCA



L'InfoMob' de AGIS06, le rendez-vous incontournable !

Depuis quelques mois, un drôle de bus orange est présent dans notre commune, tous les deuxièmes mercredis du mois, de 14h à 16h sur la Place de la République et tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h sur la place des Traverses. L'équipe de AGIS06, association de gestion immobilière à vocation sociale accueille dans son bus itinérant les Levensois pour les accompagner sur diverses thématiques.

Sandro et Antony, les conseillers numériques vous aident dans vos démarches administratives en ligne qu'il s'agisse de la CAF, des Caisses de retraite, d'AMELI ou encore des impôts. Une aide numérique précieuse également pour la prise en main d'une tablette, d'un smartphone, d'un ordinateur. Vous avez besoin d'installer une application, de récupérer un mot de passe oublié ? Ils sont là pour vous !

Quant à Michelle, l'informatrice Jeunesse, elle renseigne sur des thématiques variées, de l'orientation aux métiers et aux formations en passant par le logement, l'engagement, la mobilité internationale et la vie quotidienne. Elle vous explique aussi comment fonctionne l'outil La Boussole des Jeunes des Alpes-Maritimes pour les 15-30 ans en recherche de logement, d'orientation, d'emploi et d'informations sur la santé.

Pas de doute, on trouve quantité d'informations essentielles dans ce bus qui arrive directement de Nice et sillonne chaque semaine les routes du département.

Pour ne pas les manquer, vous pouvez prendre rendez-vous avec Sandro (07 88 64 97 53) et Antony (06 08 01 22 30)



Permis de conduire, les changements en 2024

Les démarches relatives à l'obtention du permis de conduire sont centralisées sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Sur cette plateforme, toutes vos démarches sont centralisées;

- déclaration de perte ou de vol de votre permis de conduire,
- consultation de l'avancement de votre dossier,
- vérification de votre solde de points

À partir de janvier 2024, l'examen du permis de conduire sera accessible dès l'âge de 17 ans en France. Cette initiative a pour objectif de simplifier la mobilité des jeunes, en particulier ceux résidant en zone rurale, afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Cette mesure s'applique de manière universelle à tous les candidats au permis, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle ou qu'ils choisissent de se présenter en candidat libre. En cas d'inscription au code de la route via une auto-école en ligne, la plateforme fournira un numéro NEPH. (Numéro d'Enregistrement Préfectorale Harmonisé)

Les jeunes participants à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC), également connu sous le nom de conduite accompagnée, auront désormais la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans.

Cette modification permet à tous les candidats (qu'ils suivent la conduite accompagnée ou non) de profiter de cette opportunité à partir de 2024, sans devoir attendre la majorité pour conduire individuellement après avoir réussi l'examen.

Vous pouvez vous renseigner dès maintenant sur les assurances auto pour les jeunes conducteurs.

Zoom sur le Cancer Colorectal avec Mars Bleu

A l'occasion de « Mars bleu », la Maison Sport-Santé (MSS) a organisé une après-midi sportive et conviviale au Grand Pré de Levens afin de sensibiliser les séniors au dépistage du cancer colorectal.

Tout comme « Octobre rose » pour la lutte contre le cancer du sein, « Mars bleu » est le mois dédié au dépistage du cancer colorectal.

Cet évènement, organisé par la Maison Sport-Santé du SIVoM Val de Banquière, a pu avoir lieu grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs du Département, un dispositif géré par le Département des Alpes-Maritimes mis en place afin de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie des séniors.



De la pratique d'une activité physique régulière et adaptée.

À travers cette action, la MSS vise à encourager les personnes à adopter un mode de vie sain, avec la pratique régulière d'une activité physique, l'arrêt du tabac et la réduction de la consommation d'alcool, avec une alimentation équilibrée riche en fibres... Autant de facteurs qui peuvent contribuer à réduire le risque de développer un cancer colorectal.

Marie-Alice Hivet, Vice-Présidente du SIVOM Val de Banquière, précise : « Les rencontres comme celle-ci permettent de créer un moment convivial et une dynamique de territoire. C'est une réussite puisque plus d'une soixantaine de séniors de 9 communes différentes ont répondu présent ».

Natacha Didier, du centre régional de coordination des dépistages des cancers SUD, était présente afin d'apporter son expertise : « L'un des principaux objectifs de Mars Bleu est de souligner l'importance du dépistage précoce dans la lutte contre le cancer colorectal. Le dépistage régulier, tel que la coloscopie, peut aider à détecter les polypes et les tumeurs précoces, souvent avant même qu'ils ne deviennent cancéreux, ce qui augmente considérablement les chances de guérison ».

Le Docteur Grégory Pattyn, Médecin généraliste et Président de la CPTS du Férion, a quant à lui, expliqué les gestes simples pour se faire dépister : « Le dépistage, qui peut être effectué chez soi, est simple, rapide et indolore. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous avez la possibilité de commander gratuitement un kit en ligne, de vous rendre en pharmacie ou de le demander lors d'une consultation médicale chez votre médecin ».

A la suite d'échanges avec les professionnels de santé, les séniors ont pu, au choix, participer à un cours de gym douce, un cours de marche nordique ou une balade sportive en direction de la chapelle St Pétronille.



VILLAGE OGC NICE : l'amour dans le Grand Pré

Plus de 1000 amoureux du Gym ont répondu à l'appel du Village OGC Nice qui a fait escale au Grand Pré. « Petits et grands Aiglons » ont pu ainsi profiter des animations et d'une sympathique séance de dédicaces par les joueurs-pros de l'OGC Nice, Maxime Dupé et Valentin Rosier.

Ces 2 joueurs en ont profité pour saluer les équipes de foot levensoises alors en plein entraînement.

« Ça fait plaisir de rencontrer les supporters et de découvrir un endroit aussi beau, appréciait Maxime Dupé. Avec Valentin, on est arrivés cet hiver. On découvre un endroit magnifique, on sent de la bienveillance et du soutien.

« Ça fait chaud au cœur », complétait avec simplicité Valentin Rosier.



Le club avait aussi prévu des animations : ateliers sportifs, animation foot, jeux concours, magiciens, tatouusesdans une ambiance musicale assurée par la radio Melody d'Azur autour de « Food Trucks » proposant des spécialités "nissartes" ainsi qu'un stand des "Restos du Coeur" pour sensibiliser et récolter des dons.

ERIC BERNIGAUD : « ON EST TOUS FIER DES COULEURS ROUGE ET NOIR »

Élu de Levens, sub-délégué aux sports, Eric Bernigaud a apprécié cette journée de partage et de convivialité, placée sous le signe du Gym.

« C'est très important pour nous d'accueillir ce village OGC Nice, parce que les jeunes sont vraiment fans du club... On a les petits Aiglons ici sur les hauteurs de Nice. Profiter des activités, rencontrer les joueurs : c'est un événement important pour eux.

Ces deux joueurs, qui viennent d'arriver, ont découvert que les Niçois, ce ne sont pas seulement les habitants de Nice mais aussi ceux du moyen pays, des vallées, de tous les villages... On est tous fiers des couleurs rouge et noir et de l'OGC Nice ! Je remercie l'OGC Nice et notre maire, Antoine Veran, toujours très impliqué dans les manifestations sportives. »



Ce dernier a tenu, lui aussi, à remercier le club niçois pour l'organisation de cette manifestation autour d'une passion partagée et de la solidarité.

Du vert comme l'herbe du pré, du jaune comme le soleil qui a fait son apparition, du rouge et du noir comme le GYM, une ambiance conviviale, de la bonne humeur...l'amour était dans le (Grand) Pré ce mercredi-là pour le bonheur de tous les participants !



Vendredi 8 décembre "Noël des Séniors".

Un siècle de comédies musicales dans une rétrospective des plus grands succès au Palais Nikaïa, voilà un spectacle de Noël des Séniors offert par le Conseil départemental 06 dans le cadre des festivités de fin d'année.

Quelque 6000 personnes ont applaudi la troupe de chanteurs, danseurs et musiciens et ont vibré le temps d'une après-midi musicale au rythme de Starmania, Grease, Les 10 Commandements, Notre Dame de Paris, Mozart Opéra Rock, Abba

Le CCAS a organisé cette sortie pour les Séniors de Levens qui n'ont pas boudé leur plaisir de participer à cette parenthèse-cure- de- jouvence !

Merci à l'équipe organisatrice du Conseil départemental des Alpes-Maritimes autour de M Charles-Ange Ginesy, Président et de M Eric Ciotti, Président de la Commission des Finances au Département.



Jeudi 14 décembre

Le grand plaisir de partager un moment de convivialité à l'occasion du **traditionnel Noël du C.C.A.S.**

Ils étaient 160 très précisément à avoir répondu à l'invitation à l'Auditorium « Joseph Raybaud ».

L'accueil des invités par l'Adjointe au Maire et Présidente du C.C.A.S, Ghislaine Ernst a été suivi du spectacle-cabaret « Rêve d'Etoiles » et s'est achevé par la distribution du colis de Noël.

Un beau moment de partage dans une ambiance conviviale et joyeuse ! Merci encore aux équipes du C.C.A.S et de la commune pour leur implication.



Plus de 50 séniors présents au **Loto de Pâques** le **jeudi 28 mars** à la salle Fuon Pench.

De nombreux lots gagnés, dans une ambiance festive avec, en clôture, un copieux goûter.



Ateliers Cuisine intergénérationnels



Gagnez des places pour les spectacles à l'Auditorium « Joseph Raybaud »
Pour la saison 2024
En vous inscrivant au 04 93 91 61 25

Un générateur de lien social

Tout au long de l'année le CCAS vous propose de nombreuses animations

Ateliers Cuisine

Samedi 25 mai
Samedi 29 juin

Séances Ciné mystère

Jeudi 6 juin

Le C.C.A.S de Levens vous propose

RENCONTRES SENIORS

JEUX DE SOCIÉTÉ, LECTURE, DÉTENTE...

FOYER RURAL

Salle Gérard Saint-Ouiron

LES LUNDIS APRES-MIDI DE 14H à 17H

Inscriptions 04 93 91 61 25

www.levens.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Proposé par le Centre Communal d'Action Sociale

Atelier Cuisine partagée

de 9h à 12h
intergénérationnelle

OBJECTIFS

- Prendre ou reprendre plaisir à cuisiner et manger
- Partager un temps convivial en groupe et créer du lien

Places limitées
Inscription auprès du C.C.A.S
Participation : 5€ / personne
04 93 91 61 25

VENEZ DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LES CLASSIQUES DU CINÉMA

LEVENS!

SÉANCES CINÉ MYSTÈRE

SENIORS

un partenariat avec la médiathèque
Infos au 04 93 91 61 25

AUDITORIUM « Joseph RAYBAUD »
Entrée gratuite

Marchez POUR VOTRE SANTÉ !

Promenade pedestre les lundis de 14h à 16h

3€ la sortie ou
6€ la sortie avec transport au départ de Saint-André de la Roche (RDV à 15h30)

Marche nordique Grand Pré de Levens les mardis de 11h à 12h

3€ la séance
Prêt de bâtons

Début des séances : 11 septembre 2023

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 06 25 86 57 88
ou mss@svdb.fr

- Fournir un certificat médical
- Paiement par carte de 10 séances
- Réservé aux habitants des communes du SIVOM Val de Banquière

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
5 Place de la République - 06670 LEVENS
Elodie BOTHOREL
Responsable du service
Tel: 04 93 91 61 25
www.levens.fr



Ateliers créatifs du 16 décembre

Ateliers créatifs du 20 janvier

Animés par Olga sous la houlette de Céline Faraut



Nouveauté!

Nos nouveaux jeux de société pour des heures d'amusement



Horaires d'ouverture

mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h

Nous contacter

Téléphone : 04 92 00 20 54
<https://levens.mediatheque06.fr/>

Samedi 13 janvier.

Une belle matinée au Foyer Rural avec les jeux en bois prêtés par la Médiathèque Départementale. Enfants et parents ont pu s'amuser ensemble dans la bonne humeur en redécouvrant des jeux anciens.



Samedi 18 mai
Samedi 25 mai
Samedi 8 juin

Ateliers Créatifs

FOYER RURAL
Salle Gérard Saint-Gulrons
2 sessions
9h30 & 10h45
l'activité durera 45 minutes

Mairie de Levens
Inscription 04 93 91 6116
à partir de 5 ans
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Samedi 29 juin

LEVENS

VENEZ DÉCOUVRIR
OU
REDÉCOUVRIR
UN CLASSIQUE DU CINÉMA

SÉANCE
CINÉ MYSTÈRE ?

10 h - AUDITORIUM « Joseph RAYBAUD »
Entrée gratuite - tous âges

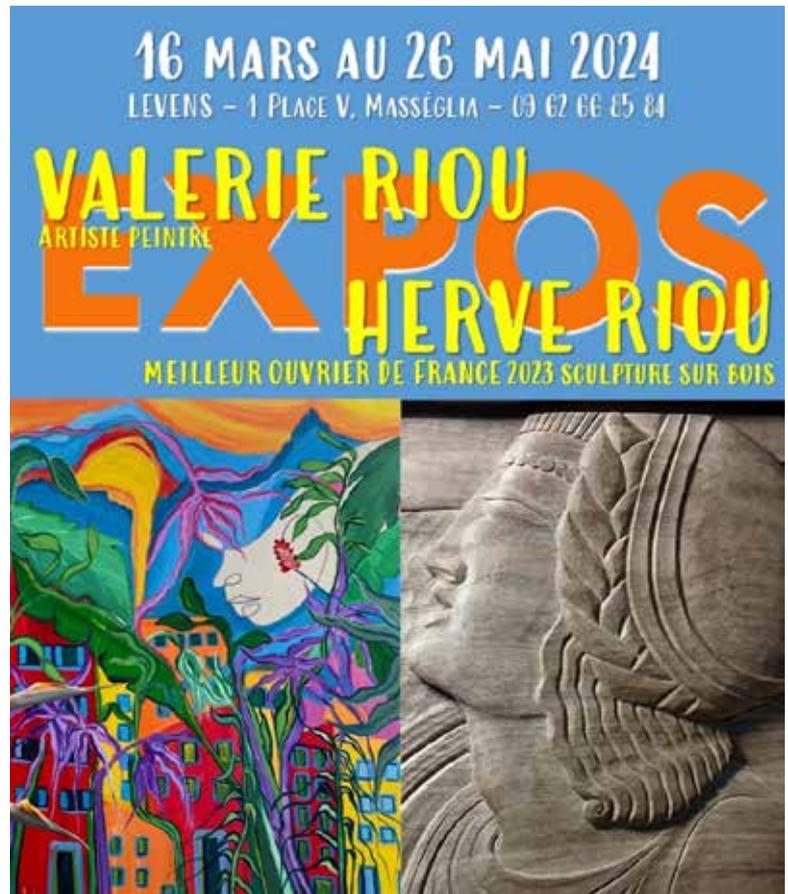
« Artiste autodidacte, mon style a évolué au fil de ma vie, sautant du fusain à l'acrylique, du monochrome figuratif à la couleur franche et nuancée.

Tout est source d'inspiration, une ambiance, un parfum, mes flâneries dans les jardins suspendus de la Méditerranée, mes errances dans les villages accrochés de l'arrière-pays, mes immersions dans la végétation foisonnante indonésienne et australe, mes émerveillements des richesses silencieuses sous-marines.

Je peins la nuit, le jour, les différentes intensités de lumière me permettent ainsi de sublimer, d'exagérer et de marier les couleurs jetées en bandes et aplats sur la toile que je vis comme un voyage avec ses surprises et déconvenues qui m'emmène parfois loin de mon idée première.

Je n'attache que très peu d'importance aux perspectives, au trait parfait, au respect de la composition, loin des « dict-acts » académiques, les courbes naïves et les couleurs vives sont l'ADN de ma personnalité, permettant à mes émotions et ma sensibilité de s'exprimer en toute liberté sur la toile dans ce monde où l'on a enfermé le vent.

C'est une envie de partage qui invite mon public à être conscient que l'humanité a besoin d'une terre happy dans cette société où trop souvent le contenant a plus d'importance que le contenu ». Valérie Riou



DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 13H ET DE 14H À 17H
ENTRÉE LIBRE

GALERIE DU PORTAL

VERNISSAGE SAMEDI 16 MARS - 17 HEURES

Concepteur & Imprimeur : Marie-Anne & Co. - www.marieanneco.fr

STEPHANE
BOLONGARO

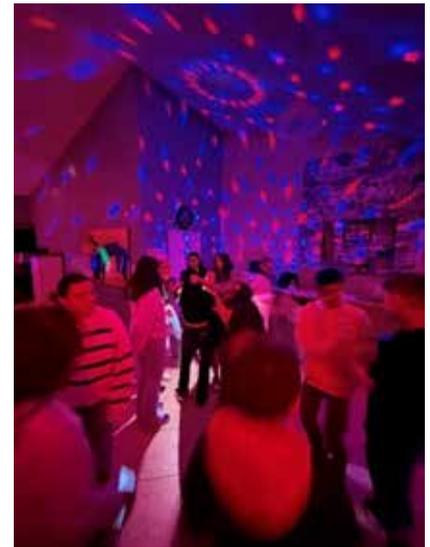


« TOTOR »

1er juin
30 septembre
2024

Vernissage samedi 1^{er} juin - 18 heures

Pendant les vacances d'hiver, les ados de la Maison des Jeunes ont pu profiter pleinement de journées sportives et culturelles. **Au programme Sport** : Beuil et Valberg en biathlon et ski, Journée blanche dans la neige à Roubion, Karting à Gourdon pour les plus jeunes et Rallye-Kart pour les plus grands à Roquebrune sur Argens. **Au programme Culture** : Visite guidée de l'Observatoire de Nice menée par un responsable du site (explication de l'origine de sa construction, découverte de l'astronomie...), Rallye- photo dans le Vieux- Nice, à la recherche des sites culturels connus en répondant à des énigmes, des questionnaires sur le patrimoine niçois. Des vacances placées sous le signe de la détente, du développement personnel et collectif grâce au dévouement de Romain, d'Audrey et des animateurs sous la bienveillance de Jeannine Planel, élue en charge de la Jeunesse.



Belle collecte des Boîtes à Bonheur déposées à la Maternelle !
Merci aux enfants, aux parents et à tous ceux qui ont participé.



Samedi 17 février se tenait le Loto de l'AIPEL au profit des écoles.
Très belle soirée !
Merci à tous d'être venus.



Rencontres intergénérationnelles

Dès Octobre, une des classes de Grande Section de l'école maternelle rencontre, une fois par mois, les papis et mamies de l'EHPAD voisin dans le cadre d'un projet Chant : les enfants apprennent, en classe, 5 à 6 chansons connues par nos Anciens (Colchiques dans les prés, Salade de fruits, Voulez-vous danser Grand-Mère, La maladie d'amour, Une chanson douce...) en plus du répertoire enfantin habituel, sans oublier des chants en niçois faisant partie du patrimoine culturel local (Nissa la Bella, Viva Lévens) accompagnés chaleureusement par M Maurandi, pour les chanter ensuite tous ensemble. 8 résidents de l'EHPAD retrouvent aussi le chemin de l'école et viennent en classe pour chanter.

Ce projet mené en partenariat entre les maîtresses Mmes Bicini et Lanchez et les animateurs de l'EHPAD, Nathalie et Arnaud, permet de jolis moments de partage intergénérationnels ponctués par des goûters préparés par les parents des enfants de la classe ou par le restaurant de la structure d'accueil selon le lieu de la séance.

Des liens émouvants se sont tissés entre les enfants, les papis et les mamies ; les enfants se sont pris d'affection pour leurs nouveaux amis.

Une belle expérience pour apporter un peu de joie à nos aînés qui se replongent dans les souvenirs d'école pour apprendre le respect du grand âge à nos plus jeunes.



Pour la semaine du goût, Delphine est venue proposer aux élèves de GS de la classe de Ghislaine BICINI les différents produits laitiers confectionnés à partir du lait de brebis de la Bergerie de Porte Rouge. Ainsi, lors d'un petit déjeuner complet, les enfants ont pu goûter du lait de brebis, du fromage frais, de la tome mais aussi des yaourts ou des flans.

Tous se sont régalés ! Un grand merci à Delphine pour cette intervention qui a permis à nos petits Levensois d'initier leur palais aux saveurs des produits laitiers locaux et d'y prendre goût. Une découverte gustative réussie !



Nour BEN ABDELJELIL en CM2 à l'école élémentaire St Roch de Levens, gagne une finale (filles) départementale de lecture à voix haute.

C'est dans un auditorium bien rempli qu'avait lieu ce samedi 10 février, à Levens, une des quatre finales départementales des « Petits Champions de la Lecture ».

Ce grand jeu de lecture à voix haute d'une ampleur nationale dédié aux classes de CM1 et CM2 a rassemblé cette année pas moins de 149.890 participants.

Après avoir déjà gagné, au mois de janvier, les finales du 1er tour, 11 petits Maralpins se sont retrouvés dans notre commune afin de désigner une lectrice et un lecteur qui iront défendre leur chance lors de l'étape suivante.

Après un concours de qualité, le jury composé de Mlle Julie SOLIVERES (Gagnante de la finale départementale 2023), de Mme GORGONE (Inspectrice de l'Éducation nationale), de Mme RIVALAN (Principale de Collège René CASSIN de Tourrette-Levens) et de Mme MARCOS (Enseignante en école maternelle) déclare, pour la plus grande fierté de notre commune la victoire de Nour ABDELJELIL dans la finale filles et de Théo FERRIER de l'école primaire ROMAINS (Falicon) pour la finale garçons.

A noter la très belle prestation de Evan REY LA ROSA (CM2), second représentant levensois avec sa lecture de « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry.

Tous nos encouragements à Nour et à Théo qui viennent de franchir une nouvelle marche vers la grande finale nationale sur la scène de la Comédie-Française à Paris.





Les écoliers de l'école St Roch font leur « Une ».

Dans le cadre de la Semaine de la Presse, les élèves de la classe de CE2b de Mme MEDDAH étaient inscrits au concours des « Unes » organisé par le CLEMI, (Centre pour l'Education aux Médias et à l'Information) en partenariat avec l'Agence France-Presse.

Après avoir reçu pas moins de 132 dépêches de l'AFP, nos jeunes journalistes levensois ont dû prendre en main les informations, se réunir en comité de rédaction, définir une ligne éditoriale, sélectionner et hiérarchiser les informations afin de créer la « Une » du journal fictif, le « St Roch News ».

Un concours ludique et pédagogique qui déclenche peut-être des vocations.

Les écoles élémentaire et maternelle de LEVENS font leur « Grande lessive »

La « Grande lessive » a été créée en 2006, son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques et de développer le lien social.

Depuis sa première édition, près de 14 millions de personnes, dans 130 pays et sur 5 continents, ont déjà contribué à cette création d'art éphémère.

Les règles sont simples: une feuille de papier A4, un fil, des pinces à linge en bois, un thème décidé à l'avance par les organisateurs et un jour commun d'exposition imposé à tous les participants.

Ce jeudi 21 mars 2024, environ 500 élèves des écoles élémentaire et maternelle de LEVENS ont fait leur « Grande lessive » et ont étendu sur leurs fils à linge autant de dessins, peintures, photographies et collages sur le thème « Faire des bulles »

Un grand bravo à tous les écoliers et leurs enseignants pour le merveilleux travail effectué.

« Nouvel an lunaire » à la cantine

Monsieur le Maire, les élus délégués à l'Education, à l'Enfance Ghislaine Bicini, Jeannine Planel, Danièle Tacconi, Sophie Laloum, les représentants des parents d'élèves (AIPÉL) et les agents communaux en charge de l'enfance ont mangé à la cantine pour partager le repas à thème servi « Nouvel an lunaire ». Belle découverte gourmande pour petits et grands !

Édition spéciale
Mardi 19 mars 2024

METEO

CE2 B

Landaraina Julie Raphaël

St Roch News

Ecole Saint Roch - 2 allée de la Forge 06670 LEVENS

INTERNATIONAL
Plus de 1,1 millions de Gazaouis sont confrontés " à une situation de faim catastrophique, proche de la famine."
Page 1 Keljan Angelo Joshua Scott Gaza illustré par Joshua

SPORT

Aux Etats-Unis, un tournoi de tennis a été annulé à cause d'une invasion d'abeilles. Le joueur Alacaraz a été piqué mais il va bien.
Page 3 Lise Inaya Mathis Louis

Tennis de Levens photo Gwenaëlle

LOCAL

Levens, le dimanche 17 mars 2024, les levensois ont fêté joyeusement le Carnaval.
Page 5 Kessy Lyliya

photo Léonie

Publicité
Un nouveau pot de pâte à tartiner qui se remplit automatiquement quand on le ferme !
Elyna Mila Lia Loenn

CULTURE

Jeudi prochain, le 21 mars 2024, c'est la GRANDE LESSIVE sur le thème "Faire des bulles."
Les écoliers étendent leurs oeuvres.
Page 7 Maxime Mia Mila



Mercredi 10 janvier 2024.

Une journée bien remplie au Centre de Loisirs avec des activités sportives, des créations manuelles et une activité de jeux anciens en bois à la bibliothèque de Levens. Et pour finir confection et dégustation de galettes des rois !



Atelier de cuisine avec les membres du CCAS de Levens pour réaliser et déguster **les traditionnelles ganses du Mardi Gras**, créations et contes autour de l'exposition sur l'Arctique et l'Antarctique et pour la Saint-Valentin, création de cartes de l'amitié. Une belle journée pour les enfants sous le signe du partage et de l'amitié.



Pour tout renseignement et inscription :

Conservatoire tél : 04 93 83 60 40

email : contact@cdm06.fr

**CONSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE
DES ALPES-MARITIMES
LEVENS**

Batterie
Guitare
Orgue, Piano
Trompette
Violon
Formation musicale





Les Vacances d'hiver

Malgré une météo très humide, les enfants de l'ALSH ont été bien occupés cette semaine-là : activités manuelles carnavalesques dans une démarche d'économie de moyens (papier mâché, recyclage), jeux sportifs au Rivet, initiation à la pétanque avec "Pépé", balade au Grand Pré, sortie sous un soleil inattendu et des températures printanières à Menton pour la « Fête du Citron », goûter partagé et fraternel... autant de bons moments qui permettent aux enfants de profiter des vacances de février !



Une belle 2^e semaine de vacances sportives et carnavalesques au Centre de Loisirs.

Au programme : initiation au biathlon, loto à l'EHPAD, jeux dans le village, créations manuelles, préparation de chamboule-tout et Arlequin pour la kermesse carnavalesque du dernier jour....



TRIAL DE LEVENS
CHAMPIONNAT
DE LIGUE DE PROVENCE
Dimanche 12 novembre



Opération NOEL POUR TOUS : Récolte de jouets à l'Avenir Sportif Levensois

A l'approche des fêtes de Noël, le club a souhaité mettre en action les valeurs de solidarité et de partage au travers d'une récolte de jouets au profit d'une association oeuvrant pour les enfants démunis : l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

L' Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a pour but d'accompagner les enfants qui sont soit dans une situation préoccupante (conditions de vie précaires, carences éducatives, besoins fondamentaux non assurés) soit des enfants en danger.

L'opération est un véritable succès puisque ce sont plus d'une centaine de jouets, jeux, peluches et livres pour enfants entre 0 et 8 ans qui ont pu être ainsi récoltés !

La récolte a été remise aux éducateurs de l'ASE, M. Ayadi BENAMOR et M. Sami CHAABANE. Elle sera distribuée dans l'une des 10 maisons d'accueil du département (foyers) où sont hébergés et élevés des enfants retirés à leurs parents, vivants avec des éducateurs et suivis par des assistantes sociales.

Le club tient à remercier chaleureusement tous les généreux parents, avec une mention spéciale pour Priscilla GIORDANENGO, à l'origine de l'initiative et qui a méticuleusement trié et vérifié tous les jouets !

Un grand BRAVO à tous !





Dimanche 3 décembre 2023

OPEN RÉGIONAL DE KUNG FU WUSHU ENFANTS



Une belle journée de rencontres organisée par Lionel Desroiné sous l'égide de la FFAEMC (Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois). Merci à l'AMSL Kung Fu pour son investissement et son organisation.

Week-End du 3 et 4 février 2024, belles performances en XCO pour l'AMSL VTT à la coupe régionale à AIX (13)
 en U9/ ELIO 4^e
 en U11/ ARTHUR 5^e
 en U15/ MARTIN 5^e
 en U17/ VALENTIN 5^e
 en U19/ RAPHAEL 16^e
 en Espagne à la Volcat Platja D'aro course en 2 étapes où Camille fait 2 fois, 3^e



Tennis Club de Levens

Kléo est qualifié pour la phase régionale des championnats de France U14 après avoir gagné la phase départementale en enchaînant 7 victoires consécutives!



Pour toutes informations et/ou réservations
04 89 24 52 38 ou 07 86 11 08 56

bovis.romain@gmail.com

Samedi 17 février
Départ de la 56e édition du Tour des Alpes-Maritimes



Matches par équipe.

Encore une victoire de l'équipe Dames qui termine 2e de poule sans avoir perdu de rencontre. Une très belle performance pour un groupe qui vient d'accéder à la division supérieure!



Judo Club Levensois : Très beau palmarès !

Des résultats exceptionnels du JC LEVENSOIS obtenus à l'occasion des Championnats de France organisés dernièrement à Aubry, dans le Nord.

Ainsi, sur 7 athlètes levensois sélectionnés, le club revient avec 3 titres de Champions de France, une médaille de bronze et deux athlètes passés de très peu à côté du podium. Dans le détail, les résultats sont les suivants :

▪ Benjamins:

- ✓ 30 kg: Aurèle François Champion de France
- ✓ 34 kg: Julien Giansili Champion de France
- ✓ 36 kg (féminine): Liv Troianovski ne sort pas de poule pour une erreur qui lui coûte sa place sur le podium.

▪ Poussins:

- ✓ 24 kg : Noah Malard Champion de France
- ✓ 24 kg: Liam Malard Médaille de Bronze
- ✓ 27 kg: Théo Gaïas ne sort pas de poule très stressé et tétanisé par l'enjeu de cette compétition donc très loin de son niveau réel
- ✓ 30 kg : Melvin Alba ne sort pas de poule pour deux petits points et un nombre de victoires égal à celui de ses adversaires; là encore, la médaille n'était pas loin...

Ce résultat d'ensemble est tout simplement exceptionnel pour ce petit club qui a réussi à se hisser parmi les meilleurs clubs de France au regard des performances réalisées (2ème meilleur club français chez les benjamins masculins).

Cette cuvée sera complétée, nous l'espérons, à l'occasion des Championnats de France Minimes qui auront lieu à Calvi en Corse le troisième week-end de mai avec deux réelles chances de Médailles.

Félicitations à tous ces jeunes sportifs et à toute l'équipe d'encadrement autour de sa présidente Kim Fonti.



Altirock, club d'escalade en salle, a organisé dimanche 17 mars une sortie à Artbloc, qui permet la pratique de la grimpe en « blocs ». Près de 40 participants de 3 à 58 ans ont pu évoluer dans un esprit ludique sur ces petites parois qui demandent adresse, technique et force.

Quand la gravité nous rappelle à l'ordre, il faut bien s'accrocher !



Le club de Patchwork de Levens vous attend !

Vous aimez coudre, réaliser de belles créations pour décorer ou faire de jolis présents ?

Nous sommes une joyeuse équipe qui se réunit le mardi de 14 heures à 17 heures à la salle Fuon Pench.

Venez nous voir, nous serons ravies de vous accueillir ,même débutantes, pour vous renseigner.

Contact : Nadine Bailet 07 81 65 12 87



LE COMITE DES FÊTES

Le 27 janvier s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Levens.

Après l'approbation des comptes rendus moral et financier, l'assemblée a échangé sur les événements à venir. M. le Maire, Antoine Veran, a remercié l'ensemble des bénévoles pour leur investissement sans faille, leur générosité de cœur qui permet d'organiser, sur leur temps de loisirs, toutes ces manifestations à destination des Levensois.

Bienvenue à Chiara et Loïc au sein du Conseil d'administration !

cdflevens@gmail.com

Facebook : Comité des Fêtes de Levens



Une soirée « moules-frites » réussie au Foyer Rural dans sa configuration salle de réception qui a été suivie d'un Baletti orchestré par Lu Ribaire ! Une belle animation automnale organisée par le Comité des Fêtes

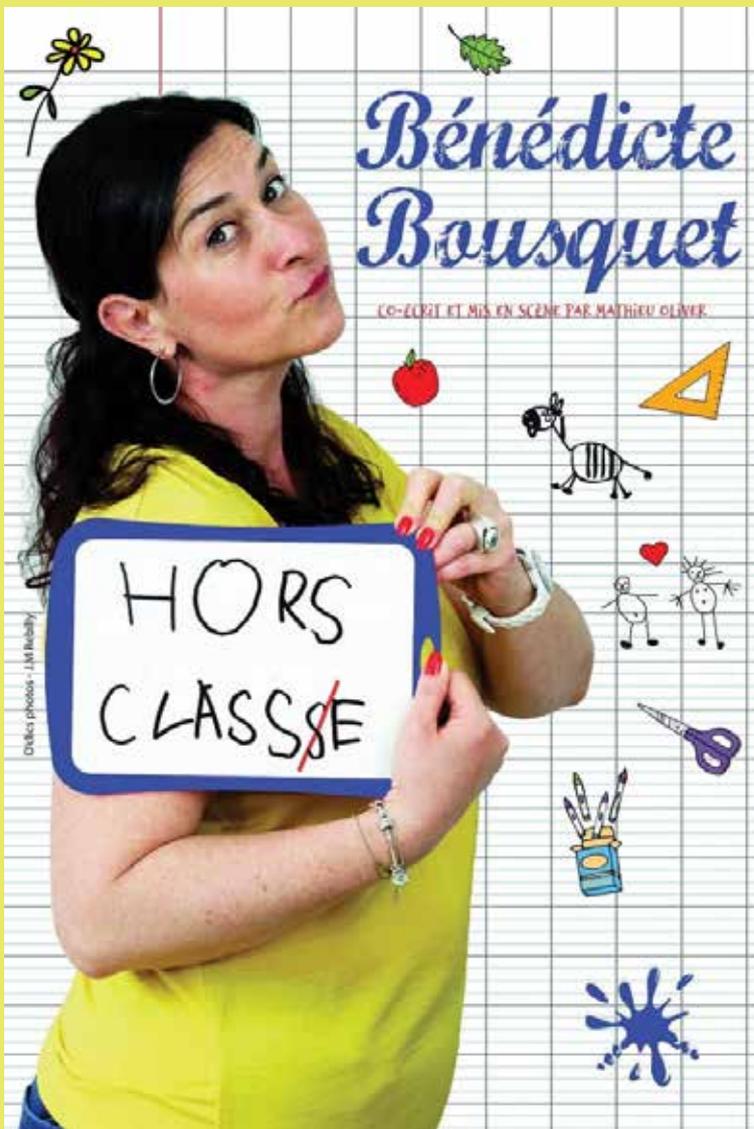


Carnaval. Dimanche 17 mars



Une belle chasse aux œufs pour le lundi de Pâques organisée par le Comité des Fêtes clôturée par un goûter .
Merci aux participants venus nombreux !





INFORMATIONS & RESERVATIONS

Bureau d'Information
Touristique de Levens

09 62 66 85 84
En ligne sur www.levens.fr



On sème ensemble : un printemps fertile pour l'association OSE

L'année 2024 a bien débuté pour l'association levensoise d'éducation à l'environnement. En effet, nous continuons à œuvrer dans les écoles maternelles et primaires afin d'y développer divers projets autour de la nature et du potager.

Les crèches du SIVOM sont également impliquées à nos côtés pour faire découvrir aux plus petits, la magie de la nature, au travers d'ateliers multi-sensoriels au potager.

Quant au « Jardin des 4 saisons », notre potager collectif en devenir, il commence tout doucement à prendre forme. Grâce à notre partenariat avec l'association Aùja, avec qui nous travaillons main dans la main, le jardin est désormais protégé des invasions sauvages par une clôture électrique solaire. Il bénéficie en outre de l'eau de source. Nous disposons, par ailleurs, d'un espace collectif sur lequel nous organisons des ateliers de jardinage au naturel, tous les 2èmes dimanches de chaque mois.

Enfin, nous sommes en pleine préparation de nos 2 stages, qui auront lieu cet été, à la Bergerie de Porte Rouge. Du 22 au 26 juillet et du 5 au 9 août, les enfants de 5 à 12 ans seront accueillis par notre équipe d'animation pour découvrir la vie de la bergerie, mais aussi de nombreuses activités originales et ludiques en pleine nature. Découvrez le programme en exclusivité.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail : osepermaculture@gmail.com

Et sinon, voici quelques dates à retenir pour nous rencontrer :

- tous les mercredis de 14h à 15h30, lors des « Jardi-Mercredi » : des animations nature pour enfants gratuites au « Jardin Pédagogique » de Carrefour Lingostière.
- tous les 2èmes dimanches du mois, de 10h à 12h, au « Jardin des 4 saisons » à Levens, derrière la coopérative oléicole.



Mes vacances à la bergerie

Un programme inédit

Stages pour enfants

Du 22 au 26 juillet
et du 5 au 9 août 2024

« OSE LA NATURE »

Une approche créative
d'éducation à l'environnement

Activités de pleine nature, éducatives et ludiques

Reconnaissance de plantes sauvages, construction de cabanes, permaculture, land-art, randonnées, ateliers créatifs, jeux coopératifs et bien plus encore...

Du lundi au vendredi de 9h à 17h, l'association O.S.E accueille vos enfants (de 5 à 12 ans), sur les 187 hectares de forêt de la **Bergerie de Porte Rouge**, pour leur faire découvrir et apprécier la merveilleuse NATURE qui nous entoure.

Au cœur d'une bergerie, certifiée Haute Valeur Environnementale en niveau 3, découverte respectueuse d'un élevage de linéas laitières, en système pastoral, avec fabrication fermière de fromages, yaourts, flans et crèmes glacées

Tarifs
Journée complète : 44 €
Forfait semaine : 190 €
Goûter offert

Infos et réservation
<https://osepermaculture.niceinfo.com/>
Email : osepermaculture@gmail.com
Tel : 06 32 68 78 25

à Levens, à seulement 18 km de Nice.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Les petits magiciens d'OSE sont des apprentis sorciers de la nature. Ils apprennent à vivre en symbiose avec elle. Ils la respectent et en échange, elle leur délivre ses secrets et sa magie. Pour devenir un petit magicien d'OSE, il faut commencer par appréhender la nature avec ses 5 sens.

Les petits magiciens d'OSE à la découverte des 5 sens

	Lundi 22/07/24	Mardi 23/07/24	Mercredi 24/07/24	Judi 25/07/24	Vendredi 26/07/24
	La vue	Le toucher	L'odorat	Le goût	L'ouïe
Matin de 9h à 12h	Peinture végétale et cyanotype	L'argile et sa magie (modelage et maquillage)	Jeu « le flairé des abeilles » Visite du rucher	Préparation d'une gelée de thym/ lavande	Fabrication d'un appau à buses
Après-midi de 14h à 17h	Chasse aux trésors de la nature	Jeu de reconnaissance des plantes	Confection d'un doudou parfumé	Autour de la spiruline : visite de la ferme, cuisine et dégustation	Jeu coopératif musical

Pour devenir un **petit magicien d'OSE**, il faut aussi être à l'écoute des éléments de la nature, afin de mieux les comprendre et de bénéficier de leur pouvoir et de leur magie. En route à la découverte des 5 éléments !

Les petits magiciens d'OSE à la découverte des 5 éléments

	Lundi 05/08/24	Mardi 06/08/24	Mercredi 07/08/24	Judi 08/08/24	Vendredi 09/08/24
	La terre	L'air	Le feu	L'eau	Le coeur
Matin de 9h à 12h	Atelier jardinage	Balade découverte des fleurs sauvages	Jeu d'orientation « abeilles et soleil » Visite du rucher	Réalisation d'une lessive de lierre	Chasse aux trésors des 5 éléments
Après-midi de 14h à 17h	À la découverte du pouvoir des pierres	Fabrication d'une maison de fées	Préparation d'un écran solaire	Concoction d'un élixir anti-toux	Jeu sur la confiance et échange de cartes

Les activités sont susceptibles d'évoluer en fonction de la météo et des centres d'intérêt des enfants. De nombreuses surprises les attendent. Chaque jour un temps est consacré au soin des animaux.

PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE POUR LE MIDI

Vous avez des électroménagers à jeter ?

Simplifiez-vous la vie avec le nouveau service de collecte à domicile ! C'est gratuit, écologique et facile.

Planifiez votre enlèvement sur

<https://www.jedonnemonelectromenager.fr/>

et contribuez à la solidarité tout en prolongeant la durée de vie de vos appareils.

INFO COLLECTE

NOUVEAU
À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE

Le dispositif DE COLLECTE D'ÉLECTROMÉNAGER ÉVOLUE

Simplifiez-vous la vie en optant pour notre nouveau service de collecte à domicile pour le gros électroménager

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1** 
Je prends rendez-vous sur [jedonnemonelectromenager.fr](https://www.jedonnemonelectromenager.fr)
- 2** 
Je planifie mon enlèvement
- 3** 
Des agents de collecte viendront récupérer mon électroménager à domicile

UN SERVICE RAPIDE, GRATUIT ET ÉCOLOGIQUE

Tout savoir sur www.nicecotedazur.org

ecosystem

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

LES TRAVAUX

Afin de poursuivre le renouvellement du réseau d'eau potable et d'eau brute, la Régie Eau d'Azur a entrepris des travaux à partir du 29 janvier 2024 pour une fin de travaux début juin.

L'emprise du chantier se situe entre le numéro 620 et le numéro 1371 Chemin René Pouchol et les travaux sont effectués par phases successives de 100 mètres.

Le chemin est barré la semaine y compris le week-end.

L'accès aux habitations est maintenu ainsi que celui à l'ensemble des services des secours.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et vous remercions pour votre compréhension.

Renseignements

Régie Eau d'Azur : 06 79 45 05 08

Mairie : 04 93 91 61 16



Réfection sur le parking de l'Allée du Château au Parc Laval sur une surface de 130m².



Des travaux de réfection de la voirie ont été effectués sur l'ensemble de l'Avenue Robert Préaud, une partie de l'Avenue Général de Gaulle et de la Route de la Roquette, Quartier des Traverses.



Les travaux de sécurisation de l'Abbaye de la Madone ont débuté en janvier. Après avoir dévégétalisé les façades, les échafaudages ont été montés pour procéder à la mise hors d'eau des absides, par la reprise des toitures ou la couverture provisoire en bac acier. Les travaux de confortement de l'absidiole sud, effondrée, sont quasiment achevés.



Des écroulements sont également réalisés à l'intérieur de l'édifice permettant aux services de l'archéologie de Nice Côte d'Azur d'établir un diagnostic archéologique. Cette connaissance du bâti permettra de définir les travaux de réhabilitation à envisager avec les objectifs de la commune.

Quand le « Street Art » s'invite sur les transformateurs...

Enedis s'est associée à divers artistes de rue pour faire des armoires électriques disséminées sur le territoire et indispensables pour distribuer l'électricité dans nos foyers, des œuvres d'art. Ainsi "relookées" en jolies maisonnettes, elles apportent des touches de couleurs pour embellir les postes de transformations électriques. Une bien belle idée dont Levens a profité !

Le graffeur niçois DON ZIO a donc réalisé deux œuvres champêtres sur les deux nouveaux transformateurs du Quartier " Les Traverses". Ralentez et prenez le temps de les admirer en passant !



Horaires de bricolage & jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, débroussailluse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) peuvent être effectués uniquement dans les créneaux ci-dessous:

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les professionnels, personnes physiques ou morales utilisant, dans le cadre de leurs activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils industriels, agricoles, horticoles, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent interrompre leurs travaux entre 20h et 7h et, toute la journée, les dimanches et jours fériés(sauf dérogation exceptionnelle pour intervention urgente).

Par déduction, ils peuvent effectuer des travaux en rapport avec leurs activités professionnelles de 7h à 20h sans interruption les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

(Arrêté municipal 2010 / 09 / 138)

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire

MODIFICATION DES STATUTS DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR. ACTUALISATION DU SIEGE DE LA METROPOLE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le transfert de siège de la Métropole Nice Côte d'Azur à l'adresse : Le Connexio -1-3, Route de Grenoble – 0622 Nice, et d'approuver les statuts modifiés

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire

CONSTITUTION D'UN JURY DE CONCOURS ET INDEMNISTATION DES MEMBRES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'OPERATION D'EXTENSION, REORGANISATION ET RESTRUCTURATION DES LOCAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LEVENS. AJOUT D'UN MEMBRE DU JURY

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le principe d'adhésion de la commune de Levens au groupement de commandes coordonné par le SIVOM Val de Banquière pour le service de fourrière animale, selon les modalités contenues dans le modèle de convention;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention constitutive de groupement de commandes entre le SIVOM Val de Banquière et la commune de Levens conformément au projet.

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire

ACQUISITION DE DIFFERENTES PARCELLES APPARTENANT A MADAME DESIREE PIGNON EPOUSE DODY

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrées suivantes : E 720 (5208 m²), E 722 (5208 m²) et E 724 (225 m²) situées au lieu-dit Porte- Rouge, B 890 (2480 m²) située au lieu-dit « Péloubier », B 196 (674 m²) et B 205 (2810 m²) au lieu-dit « Sarse Suprane », A 592 (10 130 m²) et G 52 (1010 m²) situées au lieu-dit « La Grava », D 16 (9360 m²) située au lieu-dit « Baurus », appartenant à Madame Désirée DODY,
- de confier à Maître HUREZ, Notaire à Nice, la rédaction de l'acte de vente,
- de prendre en charge l'ensemble des frais relatifs à cet acte (frais de publication d'acte...),
- de charger Monsieur le Maire de la signature dudit acte et de toute formalité nécessaire à l'aboutissement de cette acquisition.

Dossier n° 5– Présenté par M. le Maire

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA CREATION D'UNE VOIE

DE DESSERTE SUR LES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES F 91, 92,383, 386, 389, 390, 391 et 392 SITUÉES CHEMIN DU PETIT BOIS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à demander l'autorisation de défrichement sur les parcelles cadastrées section F numéros 91, 92, 383, 386, 389, 390, 391 et 392 situées au lieudit « Le Petit Bois »,
- d'autoriser le Maire à déposer toute autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation d'une voie de desserte sur lesdites parcelles,

- de charger le Maire de signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'obtention de ces autorisations,
- d'inscrire au budget les sommes nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

Dossier n° 6– Présenté par M. le Maire

MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE A FACTURER AUX COMMUNES POUR LES DEROGATIONS DE SCOLARISATION : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les dépenses pour le coût de fonctionnement des différentes écoles et,
- de fixer la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2022-2023 à :
 - . 2 004,83 € pour un élève scolarisé en maternelle,
 - . 1 470,03 € pour un élève scolarisé en élémentaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Dossier n° 7– Présenté par Mme DEGRANDI

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de créer quatre postes non permanents d'adjoint d'animation dont le temps de travail et la durée des contrats seront fonction des besoins du service notamment des inscriptions aux centres de loisirs pour les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne 2024. La rémunération sera calculée sur la base du premier échelon du grade d'adjoint d'animation. Il est précisé qu'un contrat sera établi pour chaque agent détaillant les fonctions, la période d'embauche, le temps de travail et la rémunération.
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement des services susmentionnés, et à signer tous les documents relatifs.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2024.

Dossier n° 8– Présenté par Mme DEGRANDI

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider les modifications au tableau des effectifs ;
- de préciser que les budgets nécessaires sont inscrits pour l'année 2023.

Retrouvez les vidéos et détails
des Conseils municipaux sur
www.levens.fr

Dossier n° 9– Présenté par M. GHIRAN

VENTE DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES C 1135 SITUEE AU LIEU-DIT « CO DI ROSSU » ET C 1149, 1153 ET 1154 SITUEES LIEU-DIT « SIGA SUPRANA » A LA SAFER

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 18 voix pour, 3 voix contre (M. MIEZE, M. GUILLAUME, M. SEINCE), 2 abstentions (Mme BONNEFOND, M. MORENA) :

- d'autoriser le Maire à signer la promesse unilatérale de vente des parcelles cadastrées : C n° 1135 située au lieu-dit « Co di Rossu » et C n°1149, n°1153 et n°1154 situées au lieu-dit « Siga Suprana » au profit de la SAFER pour un montant de 27 300 euros, ainsi que d'accomplir toute autre formalité nécessaire à l'accomplissement de cette vente.

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Dossier n° 1 – Présenté par M. le Maire

ADHESION DE LA COMMUNE DE TOURETTE-DU-CHATEAU A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 24 voix pour, 3 voix contre (M. Thierry MIEZE, M. François Dominique SEINCE, Monsieur Régis GUILLAUME) :

- d'émettre, sur le fondement des articles L.5214-26 et L.521118 du code général des collectivités territoriales, un avis favorable à l'adhésion de la commune de Tourette du Château à la Métropole Nice Côte d'Azur,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'un des adjoints délégués de signature à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

Dossier n° 2 – Présenté par Mme DEGRANDI

PASSAGE A LA GESTION EN FLUX DES RESERVATIONS DE LOGEMENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le passage à la gestion en flux des réservations de logements sociaux,
- d'approuver les conventions bilatérales de gestion en flux des réservations de logements sociaux entre la commune de Levens et les bailleurs sociaux :
 - Convention de gestion en flux des réservations de logements sociaux entre la commune de Levens et le bailleur Habitat 06
 - Convention de gestion en flux des réservations de logements sociaux entre la commune de Levens et le bailleur UNICIL
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à engager l'ensemble des actions et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Dossier n° 3 – Présenté par M. le MAIRE

REHABILITATION DE DEUX LOGEMENTS, 2, RUE CARDON A LEVENS EN LOGEMENTS SOCIAUX, CONVENTIONNEMENT AVEC L'ETAT/METROPOLE NICE COTE D'AZUR, APPROBATION DE L'APD, DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'APD présenté par la maîtrise d'œuvre et de valider l'opération de réhabilitation de deux logements au 2, rue Cardon à Levens pour un montant total de 261 404 € HT ;
- d'approuver la convention à intervenir avec la Métropole Nice Côte d'Azur, déléguée de gestion et d'attribution des aides à la pierre de l'Etat, pour l'amélioration de deux logements locatifs sociaux en prêt locatif à usage social (PLUS) dans cet immeuble
- d'approuver le plan de financement de l'opération, tel qu'il apparaît dans ladite convention ;
- de solliciter les financements nécessaires à la réalisation de l'opération auprès de l'Etat, la Métropole, le Conseil régional Région Sud Paca, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du programme ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer : toute autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux, toute pièce nécessaire à l'aboutissement de l'opération.
- de prévoir au budget, les sommes nécessaires à la réalisation du programme.

Dossier n° 4– Présenté par Mme CASTELLS

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'organisation du temps de travail pour les services de la commune, telle qu'elle vient d'être exposée,
- d'abroger la délibération municipale n°5 du 17 décembre 2020 et de la remplacer par la présente.

Dossier n° 5 – Présenté par Mme CASTELLS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider les modifications au tableau des effectifs ;
- de préciser que les budgets nécessaires sont inscrits pour l'année 2023.

Dossier n° 6 – Présenté par M. le Maire

BUDGET PRIMITIF 2023 : DECISION MODIFICATIVE n° 1

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter la décision modificative n° 1 telle que définie ci dessus,
- de charger Monsieur le Maire d'accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



MAIRES & CITOYENS

Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.

Actualités communales

Alertes et campagnes SMS

Boîte à idées et entraides

Sondages

Signalements

Groupes de discussion

SÉANCE DU 14 MARS 2024

Dossier n° 1 – Présenté par M. le Maire

CONSTRUCTION D'UN COLLEGE DANS LE QUARTIER DU RIVET DEPOTS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'UNE AUTORISATION DE DEFRIchement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération n° 12 du Conseil municipal du 12 décembre 2022 ;
- d'autoriser le Conseil départemental des Alpes Maritimes à déposer une demande de permis de construire ainsi qu'une demande de défrichement sur les parcelles communales cadastrées A 467, A 495, A 496, A 497, A 738, A 743, A 815, A 816 et A 818 d'une surface totale de 33 827 m² ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

Dossier n° 2 – Présenté par M. GIORDAN

REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE DE LEVENS PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de réalisation d'une mise aux normes des adresses de la commune dont le montant s'élève à 12 996 € HT,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions telles qu'indiquées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2024.

Dossier n° 3 – Présenté par M. le MAIRE

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE E n°1093 SITUEE CHEMIN DE LA MOLE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à demander l'autorisation de défrichement sur la parcelle E n°1093,
- d'autoriser le Maire à déposer une déclaration préalable sur la parcelle E n°1093 en vue de créer deux lots à bâtir,
- de charger le Maire de signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'obtention de ces autorisations,
- d'inscrire au budget la somme nécessaire à l'aboutissement de cette opération.

Dossier n° 4 – Présenté par M. le Maire

ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES CADASTREES E n°811, 812, 814, 817, SITUEES AU LIEU-DIT « L'ARPASSE » APPARTENANT A MONSIEUR CHARLES FATOU ET A MADAME MARIE CHAUVEL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir au prix de 15 000 € les parcelles cadastrées E n° 811, n° 812, 814, 817 d'une surface totale de 16 ha 74 a 77 ca, appartenant à Monsieur Fatou et à Madame Chauvel ;
- de confier à M. Eric FERACI, SELAS HERMANT & LUCIANI, Notaire à Nice, la rédaction de l'acte de vente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour le compte de la commune, tout acte nécessaire à la concrétisation de cette opération et à accomplir l'ensemble des formalités subséquentes.

Dossier n° 5 – Présenté par Mme CASTELLS

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération municipal n°4 du 12 décembre 2023 ;
- d'approuver l'organisation du temps de travail pour les services de la commune, telle qu'elle vient d'être exposée.

Dossier n° 6 – Présenté par Mme CASTELLS

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DES RISQUES PREVOYANCE ET SANTE DES AGENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de donner mandat au Centre de gestion des Alpes Maritimes, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- de donner mandat au Centre de gestion des Alpes Maritimes pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;
- de donner mandat au Centre de gestion des Alpes Maritimes pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé.

Dossier n° 7 – Présenté par Mme CASTELLS

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE DURANT LA PERIODE ESTIVALE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement des services susmentionnés, et à signer tous les documents relatifs.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

Dossier n° 8 – Présenté par Mme CASTELLS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider les modifications au tableau des effectifs ;
- de prévoir le budget nécessaire pour l'année 2024 ;
- d'établir le nouveau tableau des effectifs

Dossier n° 9 – Présenté par Mme CASTELLS

PLAN DE FORMATION 2024 DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de formation des agents de la commune de Levens, ci annexé, pour l'année 2024 ;
- d'inscrire au budget 2024 les sommes nécessaires ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs.

Dossier n° 10 – Présenté par M. GUILLAUME

ADHESION DES COMMUNES DE BEUIL, MOULINET, PEILLE ET COLOMARS AU SYNDICAT MIXTE CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- d'émettre un avis favorable à la demande d'adhésion des communes de Beuil, Moulinet, Peille et Colomars au syndicat mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes.

Dossier n° 11 – Présenté par M. le Maire

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « COMITE DES FETES DE LEVENS » ANNEE 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention d'objectifs 2024 entre la Commune et le « Comité des Fêtes de Levens »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Dossier n° 12 – Présenté par M. le Maire

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2024 DANS L'AUDITORIUM DU FOYER RURAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acter la programmation culturelle de 2024 dans l'auditorium du Foyer Rural, pour un budget prévisionnel de 35 000 € ;
- de solliciter le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur Région Sud et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour l'obtention de subventions, conformément au budget prévisionnel joint ;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget de la commune sur l'exercice 2024.

Dossier n° 13 – Présenté par M. le Maire

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – 2024

M. le Maire présente au Conseil municipal les grandes orientations du budget primitif communal. Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire de la Commune de Levens pour l'exercice 2024.



SAUVEZ DES VIES !
**DEVENEZ
BON SAMARITAIN**

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION
STAYING ALIVE
DISPONIBLE SUR APP STORE ET PLAY STORE

Staying Alive, l'application qui sauve des vies

C'est une application mobile gratuite et disponible pour iOS et Android qui cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Bon Samaritain, une communauté

Depuis 2016, l'application Staying Alive propose une nouvelle fonctionnalité : la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain.

Le Bon Samaritain permet aux personnes formées ou sensibilisées aux gestes qui sauvent de s'inscrire afin de devenir un "citoyen sauveteur" ponctuel capable d'agir en tant que primo intervenant.



Vendredi 24 novembre
Lancement des illuminations de Noël



Dimanche 26 novembre
ALTER DUO Julien MATHIAS et Jean-Baptiste MATHULIN.
Contrebasse et piano.
Organisé par l'association "Piano à Levens"



TELETHON: le Football se mobilise !!

A l'occasion du Téléthon, l'Avenir Sportif Levensois s'est mobilisé en organisant une tombola ouverte à toutes les catégories.

Le tirage au sort a été effectué mercredi 20 décembre par la Section Féminine, sous la responsabilité de Fulvio LANUTI, éducateur dans la catégorie U15F.

Le succès est total, l'opération a permis de récolter 640,50 euros dont l'ensemble a été reversé à l'association AFM TELETHON.

L'Avenir Sportif Levensois remercie chaleureusement tous les participants et nos généreux commerçants qui se sont spontanément associés à l'opération :

- Restaurant L'Endroit
- Restaurant Le Félix Faure
- Restaurant La Voûte
- Boucherie Levensoise
- Poissonnerie L'Atelier de Saint-Pierre
- Restaurant The Fab Kitchen
- Vie Forme Santé Fitness
- Pizzeria La Boulega
- Pizzeria du Stade
- Roaster Grill's
- Centre Equestre Au Pen dau Ferion
- Céline Guidobaldi CAFPI
- Tabac-Presses La Fontaine
- Vene Bat' Maçonnerie Agencement Rénovation
- Fior Fleurs
- Pharmacie de Levens
- Happy pharmacie de Tourrette-Levens
- Spar de Tourrette-Levens
- Spar de Levens

L'Avenir Sportif Levensois tient également à remercier Luca BOUZALMATE, qui a une nouvelle fois fait preuve d'une détermination à toute épreuve pour la réussite de l'opération ! Notre plus jeune éducateur, mais déjà l'exemple d'un bénévole au grand cœur !



Réception en Mairie autour d'Antoine Veran, de tous les partenaires qui ont participé au Téléthon 2023 : les pompiers de Levens, l'Avenir Sportif Levensois, les Poneys du Petit Bois, le Comité des Fêtes de Levens, sans oublier l'AMSL VTT et l'AMSL Trail dont les activités ont dû être annulées à cause du mauvais temps.

M.le Maire a remercié chaleureusement chacun des partenaires pour son investissement pour la bonne cause. Il a proposé qu'on travaille ensemble, rapidement, pour préparer la prochaine édition avec de nouvelles idées et encore plus de partenaires. Ce moment d'échanges s'est clôturé autour du verre de l'amitié.

Dimanche 17 décembre
Marché de Noël



Dimanche 24 décembre. Messe de minuit
Eglise Saint Antonin
Sortie de la Messe aux sons des fifres et tambours de Levens et
vin chaud préparé par la Famille Planel.



Plus d'une centaine de lettres ont été déposées dans la boîte du Père Noël depuis le 24 novembre par des familles levensoises et de villages voisins tels que Duranus, Tourrette-Levens et Saint Blaise.



Dimanche 7 janvier 2024.
Cérémonie des vœux.



En présence des
personnalités du
territoire



Lundi 22 janvier
Fête de la Saint Vincent



Dimanche 28 janvier 2024
Claire AUGIER de LAJALLET, harpe & Fruzsina LUGOSI, piano



Samedi 17 février 2024 "SINE DIE"



En déposant vos bouchons en mairie de Levens vous faites un geste en faveur des personnes handicapées et un geste en faveur de l'environnement.



Du Jazz au Classique. Un week-end musical.

Samedi 23 "Big Band Jazz" et Dimanche 24 mars Ortrun Gisèle Grahe



A la demande de certains danseurs, encadrés par leur professeur Céline Roussel, l'Amsl Danse a proposé un atelier « cartes blanches » le Samedi 6 avril à l'Auditorium « Joseph Raybaud ».

Intergénérationnel, autour d'une même passion : la Danse.

Découverte, partage, recherche, composition jusqu'au travail d'écriture, cet atelier les a placés au cœur du processus de création.

Qu'il soit chorégraphe et ou danseur, peu importe son niveau, chacun a contribué à l'aboutissement de ce projet.



Un grand MERCI aux 60 bénévoles venus participer à l'opération « **Nettoyons le Sud** », menée par Ghislaine Bicini, Adjointe déléguée à l'Environnement, sur le Grand Pré, Samedi 13 avril qui a permis de récupérer 19,58 kg de déchets, en présence de Michèle Castells, Maire Adjoint, d'élus de la commune, de présidents d'associations, de parents et leurs enfants.



Spectacle de Thibaud CHOPLIN
Samedi 13 avril 2024

LEVENS
Le Foyer Rural
 Auditorium Joseph Raybaud
 présente

Docteur Alain Frère
le Cirque ma passion

15h30
SAMEDI 18 MAI

DE 15H00 à 15H30
 Démonstration
 de l'Ecole du Cirque Départementale




ENTRÉE LIBRE

LEVENS **Le Foyer Rural**
 Auditorium Joseph Raybaud
 présente

Le Rock à l'état pur
CARNABY STREET

SAMEDI 5 OCTOBRE
20h30

TARIFS:
 Normal: 15€
 Senior: 12€
 Jeune, CE, Solidaire: 10€
 Informations / réservations 09 62 66 85 84 www.levens.fr



Le Foyer Rural **LEVENS**
 Auditorium Joseph Raybaud
 présente

TANGOS Y
OTRAS COSAS
 CONCERT-CONFERENCE

SAMEDI 16 NOVEMBRE
20h30

TARIFS:
 Normal: 15€
 Senior: 12€
 Jeune, CE, Solidaire: 10€
 Informations / réservations 09 62 66 85 84 www.levens.fr




Retrouvez les dernières nouvelles sur www.levens.fr ou sur Facebook, les annonces, les vidéos et photos des évènements.



INFORMATIONS & RESERVATIONS :
 Bureau d'Information Touristique de Levens
 09 62 66 85 84
 Info.levens@nicecotedazurtourisme.com

Franck Sainte-Martine, choriste, plasticien, biographe
et arrière-petit-neveu d'Octave Pelletier
copyright des photos



Simone GARNIER (1903-1996)

Maquettiste, affichiste, illustratrice, aquarelliste, décoratrice et faïencière

Élève émérite de l'École Nationale des Arts Décoratifs de Nice, cette Simone Garnier-là ne fut pas la sémillante compagne de Guy Lux et Léon Zitronne.

Lorsque Simone vint au monde le 1er août 1903, les Garnier étaient Dignois. Ils s'établirent Villa Marguerite au 4, avenue Monplaisir à Nice dès 1908, soit cinq ans avant l'arrivée de son frère Louis, avenue rebaptisée Romain Rolland après-guerre. Durant les années 1919-1922, entre l'âge de seize et dix-huit ans, Simone Garnier fut élève à l'École Nationale des Arts Décoratifs de Nice, une pépinière de talents dont elle fut l'un des fleurons. Cette institution prestigieuse, située au 6, rue Tonduti de l'Escarène est depuis 1970 intégrée à la villa Arson à Nice. Simone s'y distingua par son talent exceptionnel, récoltant une moisson impressionnante de distinctions : 25 prix dont douze 1er prix et sept 2e prix. Parmi ses lauriers, on retient un prix du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, deux Grands Prix Ziem, deux mentions nationales aux XXXIe et XXXIle Concours Général de Composition décorative et deux 1er Prix de Composition décorative industrielle de la Chambre de Commerce des Alpes-Maritimes pour une table à thé en marqueterie et un satin imprimé pour doublure de manteau : élégance, féeries et vibrations azuréennes

C'est en tant que maquettiste que Simone Garnier gravit des sommets. De 1922 à 1948, elle tissa un univers visuel d'une élégance rare, conjuguant l'effervescence des festivités à la splendeur des lieux touristiques de la Côte d'Azur. Son style, héritier de l'Art Déco, donna vie à des compositions vibrantes, à des féeries colorées où évoluaient des femmes d'une élégance rare, séduisantes, distinguées, virevoltantes, tantôt masquées ou parées de fleurs. Son œuvre contribua à forger l'identité visuelle et touristique de Nice et sa région. Elle exalta plaisirs et festivités, loisirs et sports : carnaval de Nice, bataille de fleurs, redoute, foire à l'humour, exposition florale, foire de Nice, comité des fêtes, Palais de la Méditerranée, Casino Municipal, fête des provinces françaises, Menton – Pâques ; La Femme au pied du mur, un groupement d'artistes ; courses grand prix, championnats de France internationaux de ski, école de ski de la Côte d'Azur, club alpin français... et vanta les produits variés de sociétés locales, souvent familiales, par le biais de créations visuelles originales : huiles d'olive Octave Pelletier, mon arrière-grand-oncle, négociant au 27bis, rue Gioffredo à Nice ; soieries Renée, Galeries montmartroises de Nice, cinéma Modern, loterie nationale de la banque Martinon de Nice, papier peint pour jeune fille, huiles solaires Oreflor et Sun Oil, produits de beauté...



La plupart des projets furent menés à terme, certains restèrent à l'état de maquettes. La renaissance de Moustiers-Sainte-Marie : entre artisanat d'antan et créativité singulière

Le journaliste, écrivain, historien, ethnologue Marcel Joannon (1892-1951) s'était épris de la Provence au point de l'adopter comme nom. Été 1927, il relança l'activité faïencière de Moustiers en créant l'école régionale saisonnière Clérissy, en hommage à son fondateur du XVIII^e siècle. Marcel Provence y rassembla un personnel enseignant d'exception : des céramistes, un sculpteur et une décoratrice sur faïence, Simone Garnier. Elle y vint chaque été ou presque, jusqu'à la fermeture définitive en 1937.

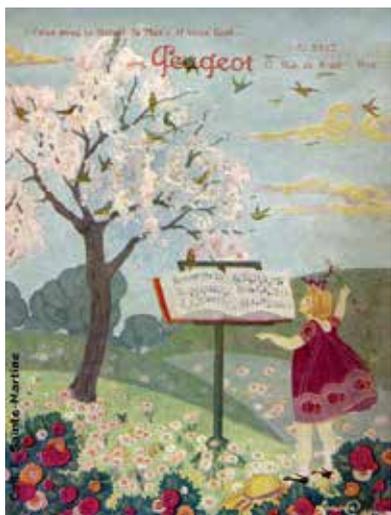


Photo n° 1

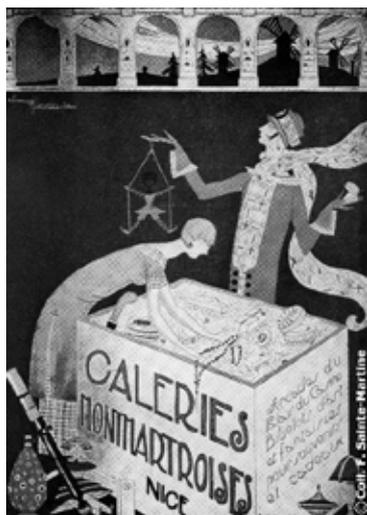


Photo n° 2

En 1943, Simone Garnier ouvrit, avec l'aide de Marcel Provence, l'atelier St-François, s'y installa en 1947. Attachée aux traditions de l'artisanat d'antan, elle déploya toutefois toute sa créativité à travers des motifs décoratifs teintés de naïveté et de nuances délicates. Tour à tour, elle explorait des thèmes religieux (santons, saints, crucifix, bénitiers, Vierges, stations de chemin de croix) ou s'inspirait de la nature : services de table, vases, bougeoirs, pique-fleurs tous ornés d'oiseaux, d'insectes, de fleurs ou de paysages. Simone, à l'image de la pensée de Paul Valéry, ne cherchait pas à reproduire servilement, mais plutôt à retrouver l'esprit des grandes choses, offrant ainsi une contribution authentique à la faïence moustiéraine.



Photo n° 6

En 1979, elle vendit son atelier à un joaillier de la rue Masséna à Nice, préférant de loin l'anonymat que procure le village de Levens. Elle résida au 1679, Le Prat, Les Grands Prés, quasiment en face de l'arrêt de bus Ordaléna. Une lumière restée allumée la nuit du 7 avril 1996 alerta les voisins - elle était si économe ! Elle venait de s'éteindre à son domicile. Elle fut inhumée dans la concession familiale acquise par son père au cimetière de Caucade de Nice (carré 23, tombe n° 12). Seules deux personnes assistèrent à son enterrement : ses voisines et amies levensoises. Grisette, sa chatte qu'elle nourrissait d'un poulet hebdomadaire, fut pris en charge par une autre voisine. Simone était très croyante : elle voyait Monsieur le curé une fois la semaine. Elle fit don de ses biens à la Fondation Don Bosco, en mémoire de son frère Louis Garnier, tombé pour la France le 22 avril 1940 et aux Petites Sœurs des Pauvres. Un fonds Simone Garnier fut créé aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes, suite à un achat en salle des ventes. Artiste discrète, elle reste injustement méconnue, à l'image du maquettiste Francis Dujardin alias Eff' d'Hey, son contemporain, tous deux éclipsés par l'indifférence du temps.



Photo n° 5



Photo n° 3

Mes plus vifs remerciements à Madame Annie Alunni, pour son précieux témoignage, aux employées de la Mairie de Levens, pour leur accueil chaleureux, à Thierry Mieze, Adjoint à la Culture de Levens et Alexandre Ametis pour l'intérêt, l'enthousiasme et l'aide précieuse qu'ils ont portés à ce projet de réhabilitation.

Photo n° 1 : Programme du Casino de Nice (1928). Simone Garnier. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 2 : Galeries Montmartroises de Nice (1928). Simone Garnier. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 3 : Couverture de l'Armanac nissart (1929). Simone Garnier. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 4 : L'été à Nice (1936). Simone Garnier et Jean Giletta. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 5 : Loterie nationale de la banque Martinon de Nice (1943). Simone Garnier. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 6 : Faïencerie Simone Garnier, Chemin Marcel Provence, Moustiers-Sainte-Marie. Collection Franck Sainte-Martine.

Photo n° 7 : Franck Sainte-Martine. Photo Markus Rock.

Naissances

KAÏS BERDIMI SITA	le 04/10/2023
LÉO KARABETIAN	le 08/10/2023
MILANN LACASSIN	le 14/10/2023
LOU SIMON	le 31/10/2023
ELYAS MANDRANI	le 03/11/2023
MALONE NICOLAÏ	le 05/11/2023
ALESSIO GATTINI	le 20/11/2023
LOUISE FAVIANA	le 13/12/2023



MYLIA BAUDERON	le 04/01/2024
MARCEAU DELOHEN	le 23/01/2024
LOUISE MARTINO	le 13/02/2024
ELLIE URBANECK	le 14/02/2024
ELINE MICELLIS	le 01/03/2024

*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Mariages

M Johan DELAGRAINGE et Mme Laetitia DELSAUT
le 28/10/2023

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

M Jean-Marie PEYRAS et Mme Sabine AMADEI
le 30/12/2023



Mme Jacqueline TAFI	le 09/10/2023	M Gilbert COGORNO	le 05/01/2024
Mme Liliane ROSSI	le 14/10/2023	M Alain VERSIER	le 07/01/2024
Mme Annie COMPAN	le 19/10/2023	Mme Josette LAFARGUE	le 08/01/2024
M. Joseph DERACO	le 29/10/2023	Mme Marie-Claude DUBUS	le 08/01/2024
M Antoine RUSSO	le 03/11/2023	Mme Christine DANIEL	le 08/01/2024
M Antonin BOVARI	le 18/11/2023	M Roger LANTERI	le 10/01/2024
Mme Angèle CASTEJON	le 24/11/2023	M Jean-Pierre VAN GHELUWE	le 11/01/2024
Mme Ghislaine GHIGGINO	le 25/11/2023	M Marius CARLÉS	le 12/01/2024
Mme Paulette MOSCHETTI	le 02/12/2023	Mme Raymonde ODASSO	le 12/01/2024
M Jean-Marie GONZALES	le 02/12/2023	M Bernard LEFEBVRE	le 19/01/2024
M Louis MAUREL	le 02/12/2023	M Pierre MORAND	le 27/01/2024
Mme Georgette MAGAGINI	le 03/12/2023	M Lucien PITTEMAN	le 28/01/2024
M Lucien IGORRA	le 08/12/2023	Mme Jacqueline OLIVARI	le 28/01/2024
Mme Brigitte BOUANA	le 08/12/2023	M Armand BIANCHI	le 31/01/2024
M Franck BERTHEZENE	le 09/12/2023	Mme Jeanne BASTIEN	le 07/02/2024
Mme Valérie MAGAGNOSCO	le 11/12/2023	Mme Irène SERVET	le 09/02/2024
Mme Yvonne GLORION	le 23/12/2023	M Maurice POYARD	le 11/02/2024
		Mme Hana HAFFAR	le 12/02/2024
		Mme Arlette MICELLIS	le 19/02/2024
		M Fabrice BOCCONE	le 20/02/2024
		Mme Gabrielle ROSSI	le 21/02/2024
		Mme Claudine VENTRE	le 29/02/2024

Nos condoléances émues aux familles

Maryse BOTTINI	le 05/03/2024
Jacques LANERY	le 07/03/2024
Théo DROUET	le 09/03/2024
Marie-Rose d'AGOSTINO	le 25/03/2024

HOMMAGES

Madame Ghigginno enseignait les chiffres et les couleurs de l'arc-en-ciel; elle a chanté la mélodie de l'alphabet, elle a offert des poésies, elle a appris toutes les lettres à des générations de petits écoliers en leur donnant le goût du livre-ami et compagnon.

C'était une institutrice, "LA Maîtresse" pas une "professeure des écoles". Elle ne professait pas, elle savait se faire entendre sans élever la voix, elle accompagnait ses élèves, elle les aidait à entrouvrir les portes d'un monde et d'une vie qu'ils auraient à parcourir en grandissant.

Elle est arrivée en 1963 avec son mari Gendarme nommé à la Brigade de Levens après avoir enseigné à Nice, Tourrette-Levens et La Roquette sur Var.

Elle a enseigné à la maternelle puis en élémentaire, en CP, de longues années où bon nombre d'enfants du village sont passés dans sa classe jusqu'à son départ en 1994 pour une retraite bien méritée.

Elle a assuré également la Direction de l'école en restant attentive et disponible auprès des élèves, de leurs familles et de l'équipe éducative.

Chacun gardera un petit souvenir ancré dans son cœur de celle qu'on avait l'habitude d'appeler, avec tendresse mais aussi respect, Ghighi, ce dont elle souriait avec malice !

Durant sa retraite, elle avait l'habitude de passer, lors de ses promenades, devant l'école en lançant un petit bonjour amical aux enfants et aux collègues dans la cour de récréation, le sourire accroché au visage, les yeux rieurs et la démarche dynamique.

Elle se souvenait de ses anciens élèves devenus adultes qu'elle croisait au hasard de ses promenades et qui la saluaient comme on salue les gens qui nous sont restés proches.

Gardons ces jolis moments dans le cahier des souvenirs sans lendemains qui s'évaporent !

Thierry, Pierrick et Daniel, ses 3 garçons dont elle était si fière peuvent être fiers, à leur tour, de leur Maman qu'ils ont partagée avec tant d'autres enfants.

Toute la communauté levensoise autour d'Antoine Veran, Maire de Levens et du Conseil Municipal s'associe à leur peine et leur présente, ainsi qu'à la famille et aux proches, ses condoléances très émues.

Armand Bianchi, cet homme discret, au regard attachant, a beaucoup œuvré pour notre village avec discrétion et efficacité. Il a été l'un des fondateurs des cahiers « Levens d'un temps e de deman ».

Très attaché à la culture et au patrimoine levensois, il a raconté, avec passion et détermination, l'histoire de son village et en a commenté les illustrations dans ces cahiers. Il a soutenu et participé activement à tous les projets dont l'objectif était de garder les traces des faits anciens.

Il a fait revivre le passé pour qu'il reste présent et s'inscrive dans le futur en laissant de précieux souvenirs.

Une assistance nombreuse et recueillie lui a rendu un dernier hommage lors de ses obsèques très émouvantes.

La communauté levensoise, autour de Monsieur le Maire Antoine Veran accompagné d'élus, présente à son épouse, ses enfants et leur famille, leurs condoléances très émues.



Jeanne, issue d'une famille niçoise du quartier Saint-Roch, a vécu une grande vie de labeur auprès de son mari Jean, maçon, spécialisé dans la taille de la pierre. Il avait construit l'hôtel-restaurant « La Vigneraie », démonstration de son savoir-faire et de sa maîtrise de la technique de la taille.

Elle a travaillé la laine pour les gens du village, leur prenant les mesures pour tricoter au mieux des ouvrages qu'elle se plaisait à leur livrer.

Mais elle a travaillé, aussi, de longues années et toute sa vie durant, au restaurant pour régaler de ses raviolis niçois qu'elle confectionnait dans la plus grande tradition, des générations d'amateurs.

Chacun gardera le souvenir de ces repas copieux qui faisaient le régal de tous les clients venus de près ou de loin, jamais déçus par cette table traditionnelle.

Elle œuvrait dans l'ombre, discrète mais efficace, soucieuse du travail bien fait et récompensée de voir revenir les assiettes vides.

Une page de l'histoire de Levens se tourne encore mais en laissant un souvenir gourmand dans les mémoires de beaucoup d'entre nous.

Merci Madame pour tout ce que vous avez fait pour nous rendre heureux à table et pour le respect que vous avez eu, tout au long de votre engagement, de la vraie cuisine traditionnelle.

Monsieur le Maire Antoine Veran, les membres du Conseil municipal et la communauté levensoise présentent à la famille leurs condoléances très émues.

Elle a consacré sa vie à enseigner: un professeur admiré, une collègue estimée et une amie affectionnée.

Très impliquée dans la vie associative de « Levens d'un temps e de deman », toujours prête à donner de nouvelles idées pour faire grandir les projets, elle a occupé le poste de Présidente de l'association avec conviction, engagement et empathie.

Une amie s'en est allée...

Merci Maryse pour tout ce que vous avez fait pour notre village.

La communauté levensoise autour de son maire Antoine Veran et du Conseil municipal présente ses très sincères condoléances.



9ème Fête du Terroir
LEVENS
 Comité des Fêtes

ARTISANAT
PRODUITS DU TERROIR

ANIMAUX
 Animations pour Enfants

Concours de Pissaladière
 Remise des prix à 12h30

Samedi 25 mai 2024
 Au cœur du Village de 08h à 18h

Renseignements :
 cdflevens@gmail.com

Comité des Fêtes de Levens

MAI

Du Jeudi 2 au Dimanche 5
 CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 VTT
 Grand Pré

Vendredi 03
 ATELIER MÉMOIRE
 14h00 - Foyer Rural
 Inscriptions et renseignements au 04 92 00 10 57

Dimanche 12
 CONCERT DE FRANCK BARBUT, ORGUE & OLIVIER MAUNY, TROMPETTE
 17h - Eglise Saint Antonin

Samedi 18

- ATELIERS CREATIFS
 09h30 - Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi
 INSCRIPTION 04 93 91 61 16
- CONFÉRENCE: DOCTEUR ALAIN FRÈRE, LE CIRQUE MA PASSION
 15h - Auditorium « Joseph Raybaud »
 De 15h00 à 15h30. Démonstration de l'Ecole du Cirque Départementale
 Entrée libre

Samedi 25
 9E FÊTE DU TERROIR

JUIN

DU 01 JUIN AU 24 AOUT
 EXPOSITION « HISTOIRE, SPORT & CITOYENNETÉ DES JEUX OLYMPIQUES »
 Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

Du 01 JUIN AU 30 SEPTEMBRE
 EXPOSITION STÉPHANE BOLONGARO « TOTOR »
 Samedi 1^{er} juin. Vernissage à 18 h. La Galerie du Portal.
 Entrée libre

Samedi 1^{er}
 SPECTACLE "HORS CLASSE"
 21h - Auditorium « Joseph Raybaud »
 Réservation 09 62 66 85 84

Jeudi 6
 SEANCE CINE MYSTERE seniors
 14h00 - Auditorium « Joseph Raybaud »
 Information : 04 93 91 61 25

Vendredi 7
 ATELIER MÉMOIRE
 14h00 - Foyer Rural
 Inscriptions et renseignements au 04 92 00 10 57

Samedi 8
 ATELIERS CREATIFS
 09h30 - Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi
 INSCRIPTION 04 93 91 61 16

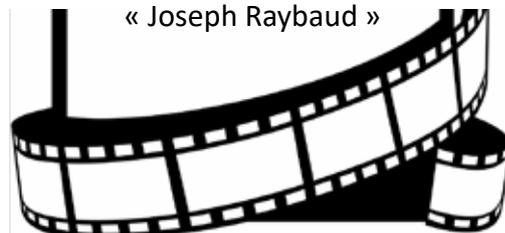
Samedi 29
 ATELIER DE CUISINE PARTAGÉE
 Information et inscription: 04 93 91 61 25



MARCHÉ ALIMENTAIRE
 Tous les dimanches
 de 8h à 13h

SEANCE CINEMA
TOUS LES MERCREDIS

Auditorium
 « Joseph Raybaud »





DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



XCO - XCE - XCC - XCR - XCO Masters

CHAMPIONNATS DE 2024 FRANCE

VTT

LEVENS

2 - 5 Mai 2024



INFORMATIONS : WWW.FFC.FR

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



GLE



SKF

SKODA
We Love Cycling

france-tv
sport

EUROSPORT

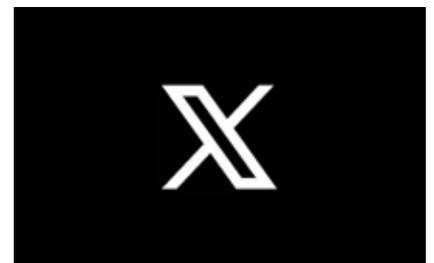
VELOVERT

RMC

www.levens.fr ← La Commune de Levens



SUIVEZ-
NOUS...



MAIRES & CITOYENS



Instagram